L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1093 - VENDREDI 24 DÉCEMBRE 2010 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29

▶ Sommaire



FNSEA
Xavier Beulin accède à la présidence *p10*

P 03 **Actualité** Côte d'Or
Assemblée générale de CER France BFC: le changement à l'ordre du jour

P 05 **Actualité** Nièvre
Assemblée générale: Épis-Centre, la coopérative au service de 8 000 adhérents

P 06 **Actualité** Yonne
Dispositif Adema dans l'Yonne : emploi, *un bilan très satisfaisant*

P 08 **Actualité** Bourgogne
Interprofession: nouvelles relations en vue pour Interbev Bourgogne

P 12 **Filières** Élevage
Un site pilote dans la Nièvre: vers l'autonomie alimentaire avec le séchage en grange

P 13 **Filières** Viticulture
Crémants de Bourgogne: le crémant du Châtillonnais à l'honneur

Encarté avec cette édition: Votre agenda 2011

Toute l'équipe de Terres de Bourgogne vous souhaite de passer d'agréables fêtes



G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33
• Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



Près de 60 tracteurs VALTRA
Plus de 20 télescopiques JCB
vendus en 2010

MERCI à TOUS pour VOTRE CONFIANCE



Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2011, santé, bonheur et prospérité

JCB AGRI
VALTRA
PERMANENCE ASSURÉE PENDANT LES FÊTES

LE MOULIN MOBILE
Moulin d'Arc sur Tille
Fondé en 1919



FABRICATION d'aliments à la ferme
Un aliment à moindre coût

NOUVELLE USINE MOBILE
Entre 21 et 27 € HT/tonne

EFC SEMENCES Agnès et Jean-Louis Courtot
5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 jlcourtot@aol.com

l'Agenda

Côte d'Or

Vœux de la Chambre d'agriculture

Les vœux de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or seront organisés le lundi **3 janvier** à 18h00 dans les locaux de la caisse régionale du Crédit Agricole à Dijon.

Fermeture MSA de Bourgogne

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble de ses services, agences et lieux d'accueil adhérents de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés le **24 décembre** après-midi.
En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique du sites de la Côte d'Or sera exceptionnellement fermé lundi 10 janvier à 15h30

Associations foncières de remembrement Réunions d'information

Les Associations Foncières de Remembrement sont des associations constituées d'office suite à un remembrement pour réaliser les travaux connexes à cette réorganisation foncière et assurer l'entretien des équipements créés (chemins, fossés,…). Le législateur a souhaité uniformiser le fonctionnement de ces associations et associer tous les propriétaires aux décisions.
C'est pourquoi les AFR vont devoir adopter des statuts et mettre à jour la liste des propriétaires avant mai 2011. Elles devront également organiser ultérieurement des assemblées générales de propriétaires.

Vendredi 7 Janvier:
• 10h00 à Baigneux-les-Juifs, Salle des fêtes
• 14h30 à Châtillon-sur-Seine, Mairie
Vendredi 14 janvier:
• 10h00 à Semur-en-Auxois, Salle Ciney
• 14h30 à Pouilly-en-Auxois, Pôle Agricole - Salle Pâturin
Vendredi 21 janvier:
• 10h00 à Til-Châtel, Salle des fêtes
• 14h30 à Mirebeau, Mairie
Vendredi 28 janvier:
• 10h00 à Auxonne, Mairie
• 14h30 à Seurre, Coopérative Agricole
Mercredi 2 février:
• 10h00 à Genlis, Salle Claire Meline
• 14h30 à Flagey-Echezeaux, Mairie
Contact: Jérôme Chabot 03 80 68 66 34
jerome.chabot@cote-dor.chambragri.fr

Nièvre

Fermeture des guichets de la préfecture

Les guichets permis de conduire, cartes grises et étrangers seront fermés le vendredi 31 décembre toute la journée en raison de la fin de gestion à assurer.

Fermeture Bureaux de la Chambre d'agriculture

Les bureaux de la Chambre d'agriculture seront fermés du **vendredi 24 décembre au soir au lundi 03 janvier** au matin.
Une permanence sera assurée par l'E.D.E du lundi 27 décembre au jeudi 30 décembre 16 heures
Appeler le 03 86 93 40 40 afin qu'un agent vienne vous accueillir.

Sicagemac réunion d'information

La Sicagemac organise une réunion d'information le jeudi 6 janvier à 19h30.

Wimax Installation prise en charge jusqu'au 31 décembre

Le haut débit partout dans la Nièvre, c'est l'ambition du Conseil général. Pour cela, il a délégué à Nivertel le soin de développer la boucle de fibre optique et l'installation des antennes Wimax dans le département.
L'utilisation de la technologie Wimax nécessite une antenne et un modem, en plus de la connexion internet. Ces équipement représentent un investissement de l'ordre de 250€.
Nivertel prolonge la prise en charge des frais d'installation jusqu'au **31 décembre**. Appeler le 0810 58 00 58 pour avoir tous les renseignements nécessaires et ne tardez pas si vous voulez profiter de cette offre.

Fermeture MSA de Bourgogne

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble de ses services, agences et lieux d'accueil adhérents de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés le **24 décembre** après-midi.
En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique du site de la Nièvre et de l'Yonne sera exceptionnellement fermé mardi 4 janvier à 15h30.

Épis Centre *«Congés de fin d'année»*

Nos magasins sont fermés pour congés de fin d'année aux périodes suivantes.
Du vendredi **17 décembre au soir au lundi 3 janvier** au matin.
Alligny-Cosne, Donzy, Garchy, St Amand en Puisaye, Entrains sur Nohain, Ciez, Varzy, Nevers St Eloi, St Benin d'Azy, Clamecy, Châtillon-en-Bazois, Tannay, Corbigny, Prémery, Annay, Crain. Du samedi **18 décembre au soir au mardi 4 janvier** au matin, Moulins-Engilbert, Donzy (LSA), St Saulge
Du **mercredi 22 décembre au soir au lundi 3 janvier** à 14h00
St Pierre le Moûtier
Du mercredi **22 décembre au soir au mardi 4 janvier** au matin
Château-Chinon
Du jeudi **23 décembre au soir au mardi 4 janvier** au matin
Decize (dépôt + LSA)
Du vendredi **10 décembre au soir au lundi 3 janvier** au matin
Suilly la Tour
Du vendredi **10 décembre au soir au lundi 10 janvier** au matin, Tronsanges, Anlezy.
Les sites de Brinon et Châteauneuf Val de Bargis réouvriront pour les sorties d'engrais.
Quelques permanences seront assurées en région d'élevage pour répondre à des besoins urgents.
Cercy (03 86 77 00 22 ou 03 86 77 00 25) les 21-22-23 et les 28-29-30 décembre.
Corbigny (03 86 20 13 58) les 20 et 27 décembre - Moulins-Engilbert (03 86 84 27 73) les 21 et 28 décembre.
Pour vos besoins en aliments composés, vous pourrez contacter directement le service Tellus au 04 70 90 60 70 - Fax 04 70 90 60 15.
Les bureaux de Nevers seront fermés du : Mardi **21 décembre au soir au lundi 3 janvier** au matin.

Yonne

Fermeture MSA de Bourgogne

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble de ses services, agences et lieux d'accueil adhérents de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés le **24 décembre** après-midi.
En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique du site de l'Yonne sera exceptionnellement fermé jeudi 6 janvier à 15h30.

Fermeture des guichets de la préfecture

Les guichets des cartes grises de la préfecture de l'Yonne seront fermés au public, le vendredi 24 décembre toute la journée.
Les guichets des permis de conduire de la préfecture de l'Yonne seront fermés au public ce même jour, à compter de 15h30
Le 31 décembre, les guichets des cartes grises et des permis de conduire de la préfecture de l'Yonne seront fermés au public à compter de 15 heures.

Fermeture Trésorerie générale

Auxerre : La Trésorerie Générale de l'Yonne, 9 rue Marie Noël à Auxerre, sera exceptionnellement fermée au public vendredi 31 décembre. Réouverture le lundi 3 janvier à 8 h 30
Saint-Florentin : la Trésorerie de Saint-Florentin, 28 avenue du général Leclerc sera fermée au public lundi 3 janvier. Réouverture mardi 4 janvier à 8 h 30
Toucy : la Trésorerie de Toucy, 2 rue Philippe verger, sera exceptionnellement fermée au public, jeudi 6 janvier le matin. Réouverture le jour même à 13 h 30.

Réunion syndicat betteravier de l'Yonne

La prochaine réunion de secteur du Syndicat Betteravier de l'Yonne se tiendra jeudi 6 janvier, à partir de 9 h, salle du foyer communal, à Gisy les Nobles.

Formation Journée phytosanitaire

Une journée de positionnement DAPA et de formation à la prévention des risques phytosanitaires aura lieu lundi 6 janvier au CFPPA d'Auxerre-la Brosse.
Suite de la formation jeudi 13, vendredi 14, mardi 19 et mercredi 20 janvier pour la partie technique.
Les mardi 26 et jeudi 28 janvier pour la partie réglementaire et lundi 31 janvier pour la partie communication.
L'épreuve de validation finale se fera mardi 1er février.
Rens. et inscriptions : Edith Mazeron au 03 86 94 60 20.

Formation Perfectionnement sur Excel

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de trois jours sur Excel perfectionnement, jeudi 27 janvier, mardi 1er février et lundi 7 février :
Au programme : réaliser des tableaux évolués, se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données du tableur.
Rens et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier, Pôle informatique, tél 03 86 94 60 20, fax 03 86 94 60 21, email : gilles.berdal@educagri.fr

Formation Excel

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de 2 jours sur « la création de tableaux et graphiques grâce au tableur Excel ou Calc », les vendredis 4 et 11 février
Objectif : réaliser des tableaux efficacement mis en forme et mis en page, avec formules et fonctions.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Formation Gérer ses photos numériques

Le stage organisé par le CFPPA d'Auxerre la Brosse initialement prévu mardi 11 janvier, est reporté au jeudi 10 février
Au programme : connaître les 3 types d'appareils photo numériques et les principaux outils de la retouche d'images. Améliorer et archiver ses images numériques. Savoir adapter l'image à une utilisation précise (web, impression et transfert messagerie). Utiliser efficacement Picasa.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Apecita Permanence de janvier

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 27 janvier à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Abonnement Terres de Bourgogne

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne - Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaires 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaires 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@
Signature
☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
ABO2010-1093
Tél. 03 80 78 90 40 - mail:abonnement@terres-de-bourgogne.net

Assemblée générale de CER France BFC

Le changement à l'ordre du jour

L'assemblée générale ordinaire du CER France BFC s'est tenue vendredi 10 décembre à Gray, la première suite à la fusion entre le CER France Côte d'Or et le CER France Haute-Saône/Territoire de Belfort. Une assemblée marquée par la conférence de Franck Lehuede du Credoc sur le comportement du consommateur.

«*Ce fut une année bien remplie*». A ces mots, Vincent Leprêtre, président du CER France BFC, ne pouvait pas mieux résumer l'actualité. En effet, l'assemblée générale, qui s'est tenue à la salle des congrès de Gray vendredi dernier, est la première depuis la fusion entre les deux entités de Côte d'Or et de Haute-Saône/Territoire de Belfort, et le premier rapport financier et d'activité présenté par Martine Poisot, directrice du CER France BFC, reflète «*un premier exercice de transit et de calage*».

2010 fut donc une année dense où la mission principale était de réorganiser la nouvelle entité, que ce soit sur la structuration juridique que sur l'harmonisation des méthodes de travail. Une tâche importante qui a été saluée par M. Leprêtre.

Aujourd'hui, les équipes sont en ordre de marche. Et malgré la fusion, le CER garde les mêmes missions, à savoir le conseil et la comptabilité, tout en gardant un lien étroit avec ses 4.700 adhérents, puisque les trois quarts des salariés du CER France BFC sont en contact direct avec eux.

Une caractéristique essentielle pour Mme Poisot : «*vos besoins évoluent, mais nous nous adaptons*».

L'innovation, un facteur clé pour la pérennité de l'entreprise

L'innovation est donc le nerf de la guerre de l'association de gestion et de comptabilité, et ce n'est pas Franck Lehuede qui dira le contraire. Chercheur au Credoc (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie), M. Lehuede est intervenu sur le thème «*Le consommateur change,… l'entreprise crée et s'adapte*».

Face aux évolutions des attentes et des comportements d'achat des consommateurs, les entreprises doivent trouver de nouveaux produits et services, de nouveaux modes de distribution. A partir du panorama dressé de ces changements, le chercheur a voulu proposer des pistes sur les stratégies à adopter aux adhérents présents dans la salle.

Premier facteur de cette évolution : l'économie. Alors que depuis les années 60, le pouvoir d'achat a connu une forte croissance, la crise a modifié cette tendance. Aujourd'hui, la dimension prix a pris le dessus et les consommateurs y sont beaucoup plus attentifs. M. Lehuede explique ainsi que «*le prix est le seul volant sur lequel les gens peuvent jouer*». Résultat de ce comportement : alors qu'ils ont accès à de plus en plus de produits, les français disent se restreindre, d'où une frustration qui s'installe. Cependant, ce facteur économique est à mettre en relation avec le facteur démographique, car le vieillissement de la population est un aspect sur lequel les entreprises y attachent beaucoup d'importance. En effet, la génération des «*baby boomers*», qui arrive à l'âge de 50/60 ans, pèse beaucoup dans la consommation. Sa principale caractéristique ? Ayant connu une grande période de croissance, elle a eu cette éducation de la consommation et privilégiera pour son alimentation la qualité, le plaisir, et la santé au dépend du prix. Mais il ne faut pas oublier la nouvelle génération, et contrairement à ses aînés, elle achètera beaucoup plus des produits basiques et peu cher.

La technologie au profit des marchés de niches

Malgré la crise et l'omniprésence de la grande distribution sur le marché de l'alimentation, la solution pour les agriculteurs de développer leur activité pourrait venir de la technologie. En effet, avec 70% des foyers équipés en ordinateurs en 2010, Internet est devenue la principale source d'informations, et les internautes sont de plus en plus nombreux à y effectuer leurs achats. Pour M. Lehuede, le constat est clair : «*Internet, demain, c'est la mobilité, c'est le commerce du futur avec une personnalisation géographique et temporelle du commerce*». Le développement de l'activité chez les agriculteurs passera donc obligatoirement par le web : les sites internet seront leur principale source de publicité, où les gens pourront y consulter les offres qui leur correspondent le plus, n'importe où et n'importe quand. De plus, avec une population de consommateur qui revient au plaisir et qui redécouvre les impacts de leur alimentation sur leur santé et sur l'environnement, il y a définitivement une niche intéressante à exploiter par les exploitants agricoles : un marché spécialisé et sur-mesure avec des produits locaux et du terroir.


Une audience attentive à la présentation du 1er bilan du CER France BFC.

«Un moment important de la vie de notre association»

L'autre moment fort de l'assemblée générale a été l'hommage rendu à Claude Roussey et à sa femme pour son départ du CER. Acteur important du projet de fusion, il a également participé à la réforme de la gestion comptable. Entré au conseil d'administration en 1996, il est élu vice-président en 2000, avant d'être élu président en janvier 2003. Il a également été membre au conseil national du CER.

Par ailleurs, l'année 2011 sera marquée par le départ de Vincent Leprêtre et le passage de témoin à la présidence avec Thierry Guillaume. Encore des changements en perspective, mais pour lesquels le CER France BFC en fait un moteur, car après tout : «*entreprendre consiste à changer un ordre existant*».

MJ

▶ Le CER France BFC en chiffres…

Suite à la fusion des CER France Côte d'Or et CER France Haute-Saône/Territoire de Belfort, la nouvelle entité CER France BFC compte 190 salariés, qui exercent les métiers de comptabilité et de conseil auprès des 4 700 entreprises adhérentes. Les 13 agences se repartissent sur les départements de Côte d'Or, de Haute-Saône, et du Territoire de Belfort, et sur un axe Dijon-Vesoul-Belfort dans une stratégie de proximité des adhérents. Si l'activité demeure essentiellement dans le secteur agricole, avec 17% dans le marché agricole et 7% dans le marché viticole, le secteur des artisans se renforce de jour en jour avec 16% du marché. Un secteur qui, avec celui du commerce et des professions libérales, va être développé de façon significative à l'avenir. Aujourd'hui, CER France BFC, membre du réseau CER France et membre de l'ordre des Experts Comptables de Bourgogne – Franche-Comté, réalise un chiffre d'affaire d'environ 11 millions d'euros, dont 80% en missions d'expertise comptable et 20% en conseil.

▶ Questions/réponses sur la conférence

Suite à sa présentation, M. Lehuede a répondu aux différentes questions de la salle. Petit compte rendu de ces échanges.

Le consommateur change-t-il ou est-il conditionné ?

Franck Lehuede : «*Il y a des deux. Le consommateur est dans un contexte où il est conditionné avec la publicité, la télé, etc. Mais au final, c'est lui qui aura toujours le dernier mot*».

Quelle est la place des médias ?

F.L. : «*les médias jouent un rôle important. L'objectif est de frapper l'esprit du consommateur, de faire peur aux gens. C'est ce qui marche le mieux pour l'audience. Mais attention, tout ne passe pas par les médias*».


Franck Lehuede venu présenter les comportements du consommateur et les adaptations des entreprises

Une génération de consommateur peut-elle évoluer ?

F.L. : «*La génération d'après guerre est passée d'une consommation de contrainte à une consommation de plaisir. En revanche, la nouvelle génération aura essentiellement une consommation de contrainte*».

Est-ce qu'il y a une surconsommation dans les hyper et les supermarchés ?

F.L. : «*c'est l'objectif de la grande distribution d'avoir une surconsommation, et c'est ce qui se passe si leur magasin est bien fait. Mais cette surconsommation ne marche que pour les classes moyennes et supérieures*».

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47



Chambre d'agriculture de Côte-d'Or

Associations Foncières de Remembrement : se doter de statuts avant mai 2011

Les Associations Foncières de Remembrement sont des associations constituées d'office suite à un remembrement pour réaliser les travaux connexes à cette réorganisation foncière et assurer l'entretien des équipements créés (chemins, fossés,…)

En Côte-d'Or, on dénombre environ 350 Associations Foncières de Remembrement communales, intercommunales ou liées à la réalisation d'ouvrage linéaire (LGV, autoroute,...) Jusqu'à présent, le bureau de l'AFR prenait toutes les décisions réglant les affaires de l'AFR, sous forme de délibérations.
Contrairement à toutes les autres associations syndicales de propriétaires, telles que les Associations Foncières Urbaines (AFU) ou les Associations Syndicales Autorisées (ASA), aucune assemblée de propriétaires n'était organisée pour les AFR.
Le législateur a souhaité uniformiser le fonctionnement de ces associations et associer tous les propriétaires aux décisions.
C'est pourquoi les AFR vont devoir adopter des statuts et mettre à jour la liste des propriétaires avant mai 2011. Elles devront également organiser ultérieurement des assemblées générales de propriétaires.
La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a travaillé en concertation avec le Conseil Général et la Direction Départementale des territoires à la rédaction des statuts types adaptables aux situations locales, pour faciliter le travail des Présidents .
A ce titre la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise une série de réunions d'informations à travers le département (voir tableau des réunions).Les Maires, Présidents et membres d'AF sont largement conviés.

▶ Les réunions d'informations AFR

Vendredi 7 Janvier	• 10h00 à Baigneux-les-Juifs, Salle des fêtes
	• 14h30 à Châtillon-sur-Seine, Mairie
Vendredi 14 janvier	• 10h00 à Semur-en-Auxois, Salle Ciney
	• 14h30 à Pouilly-en-Auxois, Pôle Agricole - Salle Pâturin
Vendredi 21 janvier	• 10h00 à Til-Châtel, Salle des fêtes
	• 14h30 à Mirebeau, Mairie
Vendredi 28 janvier	• 10h00 à Auxonne, Mairie
	• 14h30 à Seurre, Coopérative Agricole
Mercredi 2 février	• 10h00 à Genlis, Salle Claire Meline
	• 14h30 à Flagey-Echezeaux, Mairie

Contact: Jérôme Chabot 03 80 68 66 34
jerome.chabot@cote-dor.chambragri.fr

▶ Questions/Réponses

Que préconise la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or ?
Il est nécessaire de s'assurer que toutes les AF soient dotées d'un bureau régulièrement renouvelé et donc légalement apte à délibérer sur le sujet. Les bureaux d'AF devront donc se réunir pour délibérer , adopter des statuts accompagnés du dernier rôle de contribution (liste des propriétaires) pour ensuite transmettre ces documents au préfet avant mai 2011.
A quoi vont servir les statuts ?
Les statuts de l'AFR vont regrouper l'ensemble des règles de fonctionnement qui vont régir l'association, notamment, son objet, sa dénomination, les compétences du bureau, de l'assemblée générale,...
La liste des propriétaires inclus dans le périmètre de l'AFR devra être annexée aux statuts et tenue à jour.
Quels vont être les grands changements ?
Les statuts que nous vous proposons prolongeront pour l'essentiel le fonctionnement actuel ou l'AF est l'organe essentiel de gestion. A cela s'ajoute la tenue obligatoire d'une Assemblée Générale des propriétaires, pour laquelle les règles de représentativité devront être fixées . L'AG sera un moment privilégié d'échanges entre les membres du bureau et les propriétaires.
Que se passera-t-il si une AF n'adopte pas ses statuts à temps ?
Si une AFR dépasse le délai légal d'adoption des statuts, le Préfet lui imposera des statuts a minima. En effet, l'article 60 de l'Ordonnance 2004-632 prévoit qu'»à défaut d'approbation, et après mise en demeure adressée au Président de l'association et restée sans effet à l'expiration d'un délai de trois mois, l'autorité administrative procède d'office aux modifications statutaires nécessaires».



Conseil de la FDSEA

La FDSEA attentive sur plusieurs dossiers

Les responsables de la FDSEA de Côte-d'Or ont récemment tenu leur dernier bureau de l'année. Au programme : actualité des travaux et bilan des réunions cantonales.



Le président de la FDSEA Fabrice Faivre fait le point des dossiers agricoles.

Les incertitudes et préoccupations agricoles ne manquent pas en cette fin d'année. Les dossiers *«surpopulations de gibiers»*, *«régionalisation de la production de lait»*, *«Natura 2000»* et *«Pac 2013»* sont là pour le prouver. Dans la problématique des dégâts de gibier, le message de Fabrice Faivre est clair : il demande la suppression de l'agrainage et la fin du plan de chasse. *«Ce sont les seules conditions pour faire baisser le nombre de sangliers»* signale le président de la FDSEA. Sur l'agrainage, Fabrice Faivre souhaite une interdiction sur l'ensemble du département : *«ce n'est pas la peine d'interdire l'agrainage d'un côté de la route si c'est pour l'autoriser de l'autre...»* A propos du plan de chasse, la volonté de son maintien pour continuer à *«compter les prélèvements»* n'est pas soutenue par Fabrice Faivre. Ce dernier s'est justifié en revenant sur la situation *«beaucoup plus normale»* des années précédents, lorsqu'il n'y avait pas encore de plan de chasse.

Inquiétudes sur le lait

Trois autres points ont été abordés lors du bureau : le lait, Natura 2000 et la Pac 2013. L'objectif de régionalisation du lait inquiète la Côte-d'Or. Les quotas ne vont plus se raisonner au niveau départemental mais bien sur un bassin composé de plusieurs départements. *«Nous avons beaucoup à perdre»* s'inquiète Fabrice Faivre. En effet, au dernier bureau de la FDSEA, il a été expliqué que lors d'une cessation d'activité, l'intégralité du quota pourrait ne pas être repris par un Côte d'Orien. En effet, avec la régionalisation, le raisonnement s'établit à plus grand échelon et le dit-quota pourrait être récupéré par un éleveur d'un autre département, avec tous les inconvénients que cela comporte (avenir de la collecte, par exemple). Concernant Natura 2000 et ses réformes, Fabrice Faivre mentionne une vigilance *«forte»* de la FDSEA : *«en Côte-d'Or, nous avons suffisamment de surfaces Natura 2000 et ça suffit. Nous allons être très vigilants sur ce dossier car il y a beaucoup de contraintes à moyen-terme»*. Enfin, la Pac 2013 a bien entendu été abordée et il a été rappelé la nécessité d'une politique agricole commune «forte» avec le maintien d'importantes compensations pour les zones à faibles potentiels dont fait partie la Côte-d'Or.

Réunions cantonales

Fabrice Faivre a dressé un bilan plutôt mitigé des 35 réunions cantonales de la FDSEA qui s'achèvent. Même si celles-ci ont été fructueuses en ce qui concerne les attentes des d'adhérents (questions sur l'actualité et plusieurs points techniques et pratiques), le président de la FDSEA regrette la faible participation enregistrée dans certains cantons. *«C'est dommage, ce n'est peut-être pas la bonne époque. Il y a déjà beaucoup de réunions et de formations en ce moment. Et l'objectif principal de ces réunions était les élections, prendre des responsabilités en a peut-être freiné plus d'un»*.

AURÉLIEN GENEST

La coopérative Épis-Centre en assemblée générale

Épis-Centre, la coopérative au service de 8 000 adhérents

En conformité avec le plan de marche, le premier exercice d'Epis-Centre en tant que coopérative et d'Axéréal en tant que Groupe, se clôture sur des bases solides. Il se caractérise également par la conduite de nombreux dossiers structurants confortant le concept de coopératives filières services.



Jean-Marc Dubois, président d'Axéréal et d'Épis-Centre: *«L'ouverture de l'augmentation de capital de Pasiphaé à tous les adhérents d'Axéréal sera un des dossiers structurants de l'Année».*



Philippe de Raynal a insisté sur le niveau des fonds propres d'Axéréal gage de sécurité et de développements futurs.

La première assemblée générale d'Epis-Centre, sous forme coopérative, a réuni le 16 décembre dernier 250 participants pour une après-midi riche en information et en échanges.

Bien que l'exercice ait été marqué par une collecte de près de 1,5 million de tonnes en progression de 10,5 %, on retiendra que les niveaux de valorisation des productions, dans un contexte de marché lourd, sont restés faibles toute la campagne. En contrepartie, le prix des fertilisants sont eux revenus à des niveaux plus raisonnables limitant l'effet *«ciseaux des prix»*.

François Pignolet, Directeur Général Adjoint d'Axéréal en charge des Métiers du grain et Damien François, Directeur approvisionnement d'Axéréal ont présenté les activités collecte et approvisionnement d'Epis-Centre. Bien qu'en retrait, La collecte 2010/2011 qui devrait s'établir à 1,34 million de tonnes s'annonce sous de meilleurs auspices du fait de la très nette reprise des cours.

Commercialisation : à chaque outil son niveau de risque

En termes de valorisations des productions, la coopérative assure un accompagnement commercial des adhérents en mettant à leur disposition des moyens de commercialisation prenant en compte leur niveau de risque souhaité. *«Epis-Centre définit ses offres commerciales pour permettre à l'agriculteur de trouver une réponse à ses attentes entre prix construit, vente avec achat d'option et prix ferme via les outils Internet»*, souligne François Pignolet.

Baisse d'utilisation des intrants

Les marchés, précédemment soumis à des fortes hausses et volatilités (engrais, aliments), sont revenus à des niveaux de prix plus raisonnables, signe d'une demande plus faible et en liaison avec la déprime des marchés céréaliers.

«Le marché des intrants agricoles directs a été largement sous la pression de recherche d'économies, donc de baisses globales de consommations, dans un contexte d'exploitations agricoles disposant de trésoreries plus tendues», précise Damien François. 2010/2011 marque une reprise en appro également.

Les premiers chiffres d'Epis-Centre

Philippe de Raynal, directeur général adjoint a présenté les comptes de la coopérative qui réalise un chiffre d'affaires de 400 M€. *«Le résultat d'exploitation s'établit à 2,64 M€. Le bilan de la Coopérative est solide avec 185 M€ de capitaux propres»*.

Epis-Centre reverse aux associés coopérateurs un intérêt aux parts sociales de 3,5 % et un dividende provenant des activités de transformation de 3,5 % sur le capital détenu à la date de clôture de l'exercice. De plus, la coopérative accorde une ristourne de 1% sur le chiffre d'affaires phytosanitaires, aliments composés et compléments nutritionnels. Par ailleurs les administrateurs sortant ont été réélus.

Assemblées de section

Depuis la mi-novembre, les assemblées de section ont été autant d'occasions d'échanges avec les adhérents

Les élus et la direction ont pu constater avec satisfaction que la fusion et l'organisation opérationnelle mise en place avec l'objectif de maintenir une proximité efficace sont bien perçues par les adhérents. C'est dans cet objectif de proximité que la coopérative a souhaité la présence à chaque assemblée d'un membre de la direction et d'un membre du conseil Axéréal qui permet la remontée, au plus haut niveau de la gouvernance, des attentes et demandes des adhérents.

Il est ressorti de ses assemblées que beaucoup considèrent complexes les offres produits, prix, services. Elles doivent être mieux expliquées. La coopérative s'attachera à le faire dans les conseils de région et via ses différents supports de communication.

La réduction des coûts d'intermédiation est à l'ordre du jour. La coopérative mène une réflexion permanente pour maintenir un niveau de service de qualité (présence terrain et maintien des outils) tout en essayant au maximum de réduire les coûts.

La pertinence du maintien de certains sites est aussi une question récurrente. Cela a été le cas des sites de Le Blanc et Douadic dans l'Indre. Après plusieurs années de réflexion, ils ont finalement laissé la place au tout nouveau site de Pouligny-St-Pierre, inauguré dernièrement.

Une nouvelle organisation pour mieux répondre aux attentes des adhérents

La coopérative a souhaité simplifier et resserrer son organisation qui se met progressivement en place en nommant un directeur opérationnel par département.

THIERRY RENARD, CÉCILE BENZIMRA

▶ Axéréal doit être un acteur reconnu pour son efficacité

«La coopérative Epis-Centre, c'est bien sûr des élus, une direction, des équipes salariés, mais c'est avant toute chose, vous, adhérents agriculteurs», **souligne Jean-Marc Dubois, Président d'Epis-Centre et d'Axéréal en introduction de son discours. Il poursuit, *«Elle est et sera ce que vous voulez en faire aujourd'hui et demain pour ceux qui vous succèderont. C'est à chacun de vous d'y prendre part, et de la faire vivre par votre activité et par des échanges constructifs»*. En créant Axéréal, la coopérative a grandi, changé de taille mais pas d'objectif. *«Nous voulons, plus que jamais, renforcer la proximité. C'est un enjeu essentiel pour nous»*.**

Axéréal c'est aussi de fortes avancées dans la constitution de filières. Deux chiffres l'illustrent cette année. L'outil de transformation, en meunerie, malterie, nutrition animale, a contribué à hauteur de 44% au résultat courant du Groupe avant impôts. Plus de 50% de la collecte d'Axéréal a trouvé un débouché grâce aux filiales du Groupe. La politique d'Axéréal prend tout son sens !

Le retour pour l'adhérent peut prendre différentes formes, la sécurisation des débouchés, les ristournes votées en Assemblée Générale, les intérêts versés aux parts sociales et les dividendes annuels et les plus-values des actions Pasiphaé.

Pasiphaé a été créée pour permettre aux producteurs de s'impliquer directement dans le développement des filières de transformation.

Le Conseil d'Administration a proposé fin novembre, aux anciens actionnaires Pasiphaé une augmentation de capital avant de l'ouvrir en 2011, à ceux qui ne le sont pas aujourd'hui. Pour Jean-Marc Dubois il s'agit bien là d'un dossier structurant dans la construction d'Axéréal.

***«Nous ne perdons pas de vue notre objectif de performance, et nous nous battons pour qu'Axéréal ne soit pas seulement un leader par ses tonnes collectées, mais bien un acteur reconnu pour son efficacité»*, conclut Jean-Marc Dubois.**

▶ Repères

Axereal, l'An 1
Quelques chiffres pour le caractériser

Le premier exercice d'Axéréal s'est déroulé dans un contexte économique défavorable avec des prix de matières premières en forte baisse, un marché des céréales encombré et lourd, des exploitations agricoles à la trésorerie tendue.

Le groupe clôture son premier exercice avec un résultat bénéficiaire de 29,1 M€ pour un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros. Philippe de Raynal, Directeur Général Adjoint, s'est appuyé sur quelques chiffres pour mettre en avant la santé du Groupe et surtout la bonne complémentarité de ses métiers.

Un bilan solide

Les fonds propres de 512 M€ sont parmi les plus importants des coopératives céréalières. Ils sont un gage de sécurité et de moyens de développement dans un environnement plus volatil et imprévisible. Avec 160 M€ d'investissements au cours de l'exercice, Axéréal a conforté ses outils et ses positions.

Volatilité des prix

Le chiffre d'affaires est passé de 2,8 Milliards à 2,2 Milliards d'euros sous le seul effet de la baisse des prix. Il remontera cette année.

Diversification des activités

Prés de 50% du chiffre d'affaire est fait dans les métiers du Grain. 35% du CA est réalisé hors de France ou à l'export.

Complémentarité des activités

Près de la moitié de l'excédent brut d'exploitation vient des activité de transformation illustrant la véritable complémentarité entre les activités métiers du grain, transformation, négoce international et activités liées au territoire telles que la distribution Gamm Vert. 50% de la collecte du Groupe est écoulée dans les outils de transformation du Groupe, exportées par Granit ou transformée dans les filières bio-énergie et trituration.



Dominique Bamas, directeur général d'Axéréal.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Chambre d'agriculture

A la rencontre des éleveurs nivernais

Suite à la session de la chambre d'agriculture du 3 décembre dernier, une série de réunions d'échanges avec les éleveurs a été organisée durant la première quinzaine de décembre.

Face à une situation économique et financière préoccupante pour de nombreux éleveurs ou polyculteurs-éleveurs, il s'agit de mettre tout en œuvre pour apporter aux exploitants des moyens d'analyse et un soutien logistique pour faire face. Lors des sept réunions présidées par Didier Ramet et Alain Milliet, l'équipe de conseillers et les représentants du GDS de la Nièvre ont pu échanger avec plus de 250 éleveurs venus de tout le département.

Des éleveurs attentifs

Avec une participation importante surtout sur les contreforts du Morvan (en particulier à Corbigny), ces réunions ont permis de faire le point sur l'évolution des obligations en matière de suivi des élevages (identifications, déclarations…) avec, bien sûr, les pénalités si ces obligations ne sont pas réalisées en temps. Les services de l'EDE ont pu aussi rappeler les données qui rentrent dans le champ de la conditionnalité des aides.

L'autre partie des interventions traitait de la santé économique des exploitations et des moyens d'analyse qui sont proposés par la chambre d'agriculture.

Une chambre d'agriculture à l'écoute des difficultés des éleveurs

En dépit d'un budget très serré, les élus de la chambre d'agriculture ont décidé de soutenir au maximum les éleveurs en diffusant les méthodes d'analyses comparées afin d'améliorer les résultats technico-économiques sur chaque exploitation.

En effet, avec la réduction des marges due à des charges de plus en plus importantes alors que les prix des produits stagnent voire diminuent, seules des analyses fines devraient permettre aux éleveurs de passer le cap et d'améliorer leur situation.

Mon troupeau : un diagnostic individuel ouvert aux éleveurs

La présentation du diagnostic individuel *«Mon troupeau»* lors de ces réunions a permis aux éleveurs de découvrir un outil intéressant pour suivre les principaux paramètres de l'élevage et apporter les correctifs si nécessaire. Chacun pourra, s'il le souhaite, avec son conseiller chambre d'agriculture de secteur, approfondir la gestion de son troupeau. Dans un premier temps, la mise à disposition du tableau de bord individuel présentera les points forts et faibles de la gestion technique de votre troupeau. Dans un second temps, un entretien gratuit sera possible pour préciser les mesures à mettre en œuvre pour la conduite de votre élevage. Une initiative qui devrait porter ses fruits dans les mois à venir.

Il reste la question des prix des produits

Dans une Europe déficitaire en viande bovine et des cours chez nos voisins (allemands et italiens) qui se tiennent, les éleveurs ne comprennent pas la stagnation des cours en France. En dépit des actions conduites par la FNB, il reste encore un long chemin pour retrouver des revenus à la hauteur des espérances des éleveurs.

RA

▶ Contact «Mon troupeaux»

Agathe GRUET
Tél : 03.86.93.40.18
Mail: agathe.gruet@nievre.chambagri.fr
Jean-Louis Bridier
Tél : 03.86.93.40.54
Mail: jean-louis.bridier@nievre.chambagri.fr
Pour prendre rendez-vous et disposer du tableau de bord de votre troupeau.



GDA Bourgogne Nivernaise

Les atouts de la moutarde

Malgré la neige, les adhérents ont fait le déplacement pour entendre parler de moutarde de Bourgogne...

Les 127 adhérents du GDA Bourgogne Nivernaise étaient conviés à leur assemblée générale ordinaire vendredi dernier à Couloutre ainsi que les organismes agricoles du département.

L'occasion pour Thierry Detable au terme de son mandat de président de faire un bilan de l'année écoulée et de revenir sur la baisse de la prise en charge du coût de la journée de suivi accordée aux adhérents. Ce point a été éclairci par Didier Agez et Eric Bertrand en présentant le détail des comptes en Grandes Cultures au niveau de la Chambre.

L'augmentation de cotisation va permettre d'équilibrer les comptes et continuer les activités d'expérimentation et de conseil collectif. La cotisation qui était et reste la moins chère parmi les départements voisins n'excédera pas l'équivalent de quelques unités d'azote hectares!

Sandrine Delannoy et Emmanuel Bonnin sont revenus sur les activités de l'année échue.

L'appui au calcul des coûts de production ainsi qu'une formation Capmarche permet aux adhérents d'appréhender les décisions de commercialisation et de sécuriser leur prix de vente. Sandrine Dellannoy propose dès la sortie hiver une nouvelle session Capmarche en février ouverte à tous les agriculteurs désireux de mieux vendre.

Le détail des expérimentations mises en place par l'équipe Grandes Cultures a obtenu l'approbation des adhérents présents. Ce printemps, un accent sera mis sur les protéagineux ainsi que sur les traitements bas-volumes en plus des essais habituels.

L'assemblée générale s'est clôturée par la présentation de Jérôme Gervais de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or sur la moutarde de Bourgogne. Cette production est encore marginale dans la Nièvre puisqu'elle ne concerne que 2 producteurs et 22ha comparés aux 5000 hectares bourguignons. L'un d'entre eux François Coupechoux a présenté son expérience et ses résultats économiques. Dans un département de zone intermédiaire et sans culture à valeur ajoutée, l'allongement des rotations avec des protéagineux, du lin ou des cultures plus rémunératrices comme les portes graines ou la moutarde ont intéressé les producteurs.

Le rendez vous technique est donné l'année prochaine avec la réunion Coût de production (le 14 janvier matin à Cosne) puis dans les champs avec la campagne de prélèvement pour reliquat azoté sortie hiver.

Pour tout renseignement : grandes-cultures@nievre.chambagri.fr



▶ En bref

Un accompagnement agricole local pour cédants et futurs repreneurs

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture-ODASEA a crée un Répertoire Départ Installation pour les agriculteurs, communément appelé RDI. Les objectifs sont doubles. Pour les cédants qui recherchent un repreneur, le RDI permet d'élaborer des scénarios de transmission, de diffuser leur offre d'exploitation ou d'association et de rencontrer des porteurs de projet.

Pour les futurs agriculteurs, il permet de préciser leur projet de recherche d'exploitation et de rencontrer des cédants ou de futurs associés.

La communauté de communes entre l'Alène et la Roche à Luzy en partenariat avec la Chambre d'agriculture-ODASEA a souhaité apporter à cet outil un ancrage territorial et permettre aux agriculteurs de bénéficier d'un interlocuteur local.

Que vous soyez cédants ou en recherche d'exploitation, le RDI vous permet d'être accompagné dans vos démarches de transmission et de prospections d'entreprise agricole. Si vous habitez le canton de Luzy, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes qui vous recevra en rendez-vous individuel.

Contact : Communauté de communes entre l'Alène et la Roche 58170 Luzy au 03 86 30 26 86 ou contact@morvan-luzy.fr

Coopérative Cerepy

«J'espère avoir bien rempli ma mission...»

Avec le départ de son directeur, une page se tourne pour la coopérative Cerepy. Rencontre avec Jean-Michel Thiault , qui aura consacré quarante trois ans de sa vie à son service et dirigé pendant plus de deux décennies.



Gérard Brayotel

Jean-Michel Thiault quitte Cerepy, après 43 ans passés à travailler dans le monde des céréales et au service de la coopération.

TdB : Se souvient-on encore 43 ans après, de son premier jour de travail ?

J.M. Thiault : *«C'était un samedi, le 1er juillet 1967, ici à Saint-Julien du Sault. J'ai déchargé un wagon de 50 tonnes de sacs de scories Thomas. Seuls les plus anciens se souviennent de ces scories de déphosphoration, en provenance des hauts fourneaux de Lorraine. Des petits sacs de rien, mais très lourds !»*

S'il fallait donner une signification au fait de passer 43 ans au sein d'une même entreprise ?

«C'est un bonheur ! De travailler avec ses patrons, son Conseil d'administration, de façon si étroite. Et c'est surtout un bonheur d'avoir travaillé avec des adhérents à qui on tente d'apporter quelque chose, cette espèce de convivialité sympathique rendue par la confiance… On dit qu'elle se mérite, je crois surtout qu'elle se gagne !»

Quel sens donnez-vous au mot «coopérative» ?

«C'est dans l'aisance qu'on devient individualiste et lorsqu'on a les pieds dans la m…. qu'on se retrouve ! C'est l'histoire de la cellule familiale, se regrouper autour de l'eau, du feu…, la base même de la société. Mais l'idée de la coop, c'est comme la terre, ça se cultive. Peut-être a-t-on oublié, de le faire, en milieu scolaire, comme au sein des entreprises, rappeler que la coopération, c'est l'équité devant l'adversité. Même s'il n'est pas facile de gérer une structure où clients et fournisseurs sont les mêmes, qui en plus détiennent le capital et sont votre patron !»

Au fil du temps, vous avez vu l'agriculture changer ?

«L'évolution aura été pendant longtemps synonyme de simplification de la peine, du fait de matériels plus performants. Aujourd'hui, les agriculteurs sont confrontés à d'autres impératifs vis-à-vis de la société en général qui doit toutefois arrêter de les taxer en permanence de pollueurs. Il faut que ce mythe disparaisse ! Beaucoup de couples d'exploitants voient l'épouse travailler à l'extérieur, d'où un regard différent et c'est un avantage ! Désormais, il faut que les politiques comprennent que les agriculteurs doivent pouvoir vivre comme tout le monde, mieux même, puisqu'ils aident au cadre de vie des autres !»

Et sur les grands enjeux de demain ?

«Je crois très fortement aux nouvelles technologies, aux mutations génétiques des plantes… Un mot qui n'est pas dans le dictionnaire : le « recousinage» : il est impératif que la grande famille agricole voit ses filières soudées et solidaires les unes des autres. On a par ailleurs trop longtemps répété que l'agriculteur était un manager… Chef d'entreprise d'accord mais il faut redonner toute sa place à l'agronomie… Des inquiétudes également, vis-à-vis des difficultés rencontrées par les jeunes pour s'installer, du fait de la dimension des reprises et de l'enveloppe financière nécessaire, ainsi que du nombre de fermes disponibles. Ce n'est pas une loi qui réglementera la situation. Peut-être y a-t-il des systèmes à inventer, au travers de formes associatives en société, pour que des jeunes puissent retrouver de qui exploiter, tout simplement !»

Le système coopératif a su évoluer au rythme de l'agriculture ?

«Il s'est organisé, réorganisé, restructuré… Peut-être insuffisamment ? S'il est nécessaire aujourd'hui qu'émergent de grands groupes pour avoir la puissance financière d'exportation, il est impératif, que perdurent des coopératives locales ou régionales, afin que l'agriculteur reste, dans le cadre de la coopération, maître de sa destinée. On voit trop ce que ça donne quand ce n'est pas le cas, comme dans les circuits de grande distribution».

Quid de l'arrivée des fonds d'investissement ?

«Incontestablement, l'aspect positif est que ça anime le marché ! L'inconvénient est la difficulté à les maîtriser… Y parviendra t-on ? Je ne crois pas. C'est un mal nécessaire… On doit s'adapter à cette situation. On se soumet et on anticipe, ou on se démet !»

Votre plus grande satisfaction en 43 ans ?

«Ne pas avoir perdu la confiance de mes adhérents. C'est ma plus belle récompense ! Et bien sur, le fait d'avoir maintenu une entreprise en bonne santé et prête à affronter les défis de demain de par sa structure d'investissements».

Qu'aimeriez-vous que l'on dise de vous plus tard ?

«A chacun de juger ! J'espère avoir bien rempli ma mission… On me l'avait confiée. J'ai tenté de la remplir au mieux, afin de ne pas décevoir».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Emploi

Un bilan très satisfaisant

Satisfaction générale à l'issue du stage d'immersion dans le milieu agricole organisé dans le cadre du dispositif ADEMA. Une seconde session est d'ores et déjà programmée et devrait débuter mi février. On recherche des exploitations pour accueillir les futurs stagiaires

La première session de formation organisée dans le cadre du dispositif Adema s'est terminée le 3 décembre dernier. De retour des exploitations où ils ont pu découvrir sur le terrain l'activité agricole, les stagiaires ont conclu leur stage par 3 jours en centre, où ils ont pu tirer un bilan de leur expérience et travailler sur leur projet professionnel.

Identification des acquis sociaux professionnels en complément des évaluations réalisées en entreprise, travail sur la consolidation du parcours d'insertion professionnelle en agriculture.., autant de thèmes pour préparer la restitution orale du stage faite par chacun, devant le groupe. Plusieurs ateliers étant menés en parallèle : recherche d'emploi, entretien d'embauche, élaboration d'un CV etc… Ces 3 journées se concluant par la remise du *«passeport Adema»*, garant du stage effectué.

Satisfaction générale

Que ce soit pour les stagiaires ou leurs Maîtres de stage, la satisfaction est quasi générale. Même si pour certains, compte tenu du secteur choisi, les conditions météo n'ont pas facilité la tâche… Pas facile d'effectuer un stage en production céréalière quand il n'y a rien à faire dans les champs ! L'expérience menée a permis a certains stagiaires de se réorienter vers d'autres filières que celle initialement choisie : à l'image d'Aurélien, pour qui les 3 semaines passées en agriculture étaient une première étape et l'ont incité à poursuivre sa formation en milieu viticole au printemps prochain, dans le cadre d'une EMT (Evaluation en milieu du Travail), un dispositif mis en place par Pôle Emploi.

Pour cet autre stagiaire, ces 3 semaines passées chez un maraîcher l'encouragent à poursuivre sa recherche d'emploi dans le secteur des espaces verts. Et s'il ne trouve rien, lui aussi serait intéressé par un complément de formation en viticulture. Ravie de son stage effectué à la coopérative de la Chablisienne, Graziella souhaite pour sa part redéfinir son projet professionnel en se réorientant au sein d'un service qualité en agro alimentaire.

Pour Jean-Claude Courtault, viticulteur à Lignorelles et Maître de stage lors de cette première session, le dispositif est *«gagnant/gagnant»* : *«ce peut être un bon moyen de réinsérer certaines personnes dans le monde du travail et nous aider demain à trouver cette main d'œuvre qualifiée dont certaines filières ont tant besoin»*. Autre atout de la formation, selon France Lahutte, animatrice à la section emploi de la FDSEA de l'Yonne : *«les difficultés de recrutement sont réelles, l'agriculture n'attire pas de prime abord et l'image des métiers n'est pas encore suffisamment connue. D'où l'intérêt d'un tel dispositif qui ne peut que contribuer à faire bouger les choses»*.

Devant le succès rencontré, une seconde session va se mettre en place en février prochain, plus axée sur la viticulture. On est à la recherche d'exploitations pouvant accueillir un stagiaire 3 semaines durant. Pour tout renseignement : France Lahutte au 03 86 49 48 16.

DOMINIQUE BERNERD



Nicolas, Aurélien, les deux Philippe et Graziella : les stagiaires de la première session mise en place par la FDSEA de l'Yonne et Pôle Emploi dans le cadre du dispositif Adema.

Bassins laitiers

La fin de la gestion départementale des quotas

Le redécoupage annoncé du territoire français en 9 bassins laitiers signe la fin des «réserves départementales». Quelles en seront les conséquences, pour la Bourgogne ? Présidente de la section régionale des producteurs de lait à la FRSEA, Nadine Darlot tire le signal d'alarme.

Le ministère de l'Agriculture a dévoilé le 23 novembre dernier ce que sera le prochain schéma national laitier, après redécoupage de l'hexagone en 9 «bassins» chargés de la gestion des quotas à la place des départements. Une réforme qui ne sera pas sans conséquence pour la région Bourgogne, qui voit son territoire éclater : l'Yonne et la Côte d'Or rejoignant la région «Grand Est», la Nièvre, la région « Centre » et la Saône et Loire, la région «Sud Est». Ce passage à une gouvernance par bassin, censé simplifier le paysage laitier national, suscite les craintes de la profession, qui y voit matière à générer d'importants mouvements de volumes et de transferts de quotas entre bassins

Dès le 7 décembre, Nadine Darlot, présidente de la section régionale des producteurs de lait à la FRSEA alertait la FNPL de ses inquiétudes : *«outre la manière dont cela s'est fait, où aucune consultation n'a été organisée tant au niveau syndical qu'interprofessionnel, la crainte est bien à terme, de voir notre région dépouillée de son lait. La difficulté supplémentaire pour l'Yonne étant d'être intégrée à une zone de bassin qui n'a pas la même physionomie que notre département»*. Avec une moyenne annuelle de 365.000 litres de lait, l'Yonne est en effet l'exception des départements composant le bassin «Grand Est», dont la moyenne n'est que de 285000 l. De nouvelles règles concernant la redistribution de quotas entreront en vigueur le 1er avril prochain. Quid des 6,5 millions de litres octroyés cette année à près de 200 producteurs icaunais ? Sachant qu'un nouvel ordre prioritaire sera imposé : 40000 l par JA, suivi d'une attribution aux récents investisseurs et ensuite, aux producteurs ayant une moyenne inférieure à celle du bassin. D'autres questions sont soulevées : *«les règles seront déterminées par des "conférences de bassin" où les producteurs ne seront plus que 6 représentants sur 28 participants ! Par ailleurs, quelles seront les orientations de nos entreprises ? Serons nous assez forts face à des départements, voire des régions, plus dynamiques ? N'aurions nous pas intérêt à créer un grand bassin, avec le "Centre", regroupant des zones à faible densité ? »*

Les discussions entamées avec la FNPL n'ont pas été vaines et certaines dispositions obtenues : délimitation des bassins par arrêté et non par décret (pour plus de souplesse), ainsi que l'engagement de refaire un point dans un an et d'apporter les modifications jugées nécessaires. Pour Nadine Darlot, une certitude : *«en tout état de cause, je pense que l'année laitière qui arrive sera celle d'un tournant. Je m'engage à suivre ce dossier afin de préserver au mieux les intérêts de nos producteurs et maintenir une dynamique laitière»*. D.B.

▶ A noter

MSA A-valoir de cotisations

Le dispositif d'à-valoir de cotisations permet aux chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de verser en complément des cotisations appelées au titre d'une année, une avance sur le montant des cotisations exigibles l'année suivante.

Qui peut bénéficier de l'à-valoir ?

• Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole soumis au régime réel d'imposition quelle que soit leur assiette de cotisations (triennale ou annuelle).

• Les nouveaux installés, dès lors qu'ils sont redevables de cotisations au titre de la première année d'installation (installation au 1er janvier).

• Les pluriactifs (non salariés agricoles et non salariés non agricoles rattachés au régime agricole) si leur activité agricole relève du régime réel d'imposition.

Ne sont pas concernés :

• les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole relevant exclusivement du régime forfaitaire d'imposition ; les cotisants solidaires ; les artisans ruraux.

A qui et quand adresser la demande et le paiement ?

La demande est à formuler par tout moyen à la caisse de MSA. Si vous relevez d'un autre organisme assureur pour l'AMEXA et/ou l'ATEXA, votre caisse de MSA l'informera de la demande. Une seule demande d'à-valoir est recevable par année civile.

Le paiement doit être réalisé en une seule fois par les moyens de paiements habituels. Le paiement de l'à-valoir est à adresser à la MSA et/ou à votre autre organisme assureur dans la limite du plafond qui vous a été indiqué par chacun d'eux.

La demande et le paiement doivent intervenir simultanément **avant le 31 décembre** de l'année en cours pour prendre effet au titre de l'année civile suivante.

Informations complémentaires sur www.msa-bourgogne.fr.

Interprofesion

Nouvelles relations en vue pour Interbev Bourgogne

Le dernier conseil d'administration 2010 d'Interbev Bourgogne s'est déroulé vendredi dernier à Pouilly-en-Auxois. Reconquête de la restauration collective, réforme des cotations et abattage rituel étaient au programme.



Les responsables d'Interbev Bourgogne souhaitent bâtir de nouvelles relations dans la filière pour contribuer à la sortie de crise des éleveurs. Deux bons exemples sont la reconquête de la restauration collective (nombreux contacts avec les collectivités prévus dès janvier) et la réforme des cotations (la Bourgogne devrait travailler avec d'autres abattoirs pour devenir un grand bassin de référence).

Plusieurs grands dossiers ont été abordés lors du conseil d'administration d'Interbev Bourgogne. Tout d'abord, la reconquête de la restauration collective, étroitement associée au volet «communication» d'Interbev. De nombreux contacts vont être entrepris dès janvier avec les collectivités territoriales et tous les groupes en lien avec la viande. *«Nous travaillons sur une modification des appels d'offres publiques»* annonce le président Jean-Pierre Fleury, *«l'idée est d'apporter deux critères supplémentaires que sont la durabilité et les territoires»*. Plus de 75 millions de repas sont servis chaque année en Bourgogne dans les collectivités et plus de la moitié de la viande n'aurait pas une origine française : le potentiel est donc énorme. Le dossier de l'abattage rituel était également à l'ordre du jour d'Interbev. Aujourd'hui, les volumes de ce type d'abattage sont déjà conséquents. *«La Bourgogne est concernée par ce dossier»* annonce Jean-Pierre Fleury, *«mais la finalité de ce dossier ne peut se faire qu'entre l'État et les confessions religieuses»* insiste le président d'Interbev Bourgogne, *«ce n'est pas un sujet éleveur. A partir du moment où l'animal quitte l'exploitation, l'éleveur n'en n'est plus propriétaire»*. Interbev se contente de faire des propositions. Il y aurait, par exemple, un manque de formations des sacrificateurs (l'animal doit être abattu d'une manière bien précise). Selon l'Institut de l'élevage, certaines méthodes seraient à améliorer concernant la douleur.

Vers un bassin représentatif

La réforme des cotations suit son cours. Elle se met progressivement en place par le biais de réunions. Jean-Pierre Fleury rappelle qu'elle sera *«d'envergure et sans doute fondamentale» : «si l'on regarde les différents marchés du pays, on arrive à des écarts complètement aberrants. Ils ne tiennent pas la route et il faut arrêter»*. L'enjeu *«numéro un»* de cette réforme est d'avoir un maximum de données sur les abattages. Un regard est porté vers l'Est afin d'avoir un bassin plus homogène. Dans la proposition formulée, les abattoirs de Villefranche d'Allier (région Centre) et de Roanne (Rhône Alpes) rejoindraient notre région. *«Nous serions le premier bassin charolais concernant l'abattage et la remontée d'informations pour la France»* signale Jean-Pierre Fleury, *«avec notre région élargie, nous coterions pour l'ensemble de la France. Cela éviterait le petit jeu de la grande distribution à prendre une fois la cotation dans le Nord, une autre fois dans l'Est, une fois chez nous... pour prendre systématiquement la plus basse!»*. Interbev souhaite également une redéfinition du *«cœur de gamme»*. Des animaux qui *«tomberaient»* dans une même plage poids/âge (à définir) ne pourraient pas être soumis à des discussions. Autre point important : Interbev souhaite apporter des éléments nouveaux pour les cotations et obtenir de meilleurs indicateurs de marché au moment de la cotation. A travers le dispositif Normabev (outil technique de l'interprofession), l'objectif sera de connaître le nombre d'animaux abattus, leurs catégories, races, poids, classements... toute une liste d'informations qui permettra de connaître *«en temps réel»* et avec précision l'état des cycles d'abattage. *«Nous aurions des éléments objectifs au moment de la discussion. Il n'y aurait pas de conflit possible, du genre «on a moins abattu d'animaux cette semaine», «il y a moins de consommation» ou encore «il y a trop de vaches!»»* affiche Jean-Pierre Fleury. AURÉLIEN GENEST

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Coopérative Bourgogne du Sud

Anticiper l'imprévisible

Le 10 décembre, le Colisée à Chalon-sur-Saône faisait le plein pour l'assemblée générale de Bourgogne du Sud. Il faut dire que l'actualité 2009/2010 a été riche en projets. Les marchés restent imprévisibles. 2011 s'annonce déjà chargé avec notamment le projet de Parc national Basse vallée du Doubs qui menace l'activité de la coopérative et de ses filiales.



***«Nous sommes ouvert à soutenir un projet novateur avec la filière de l'élevage, si elle le souhaite»*, rajoutait Didier Laurency au propos de contractualisation inter-filière.**

En 2010, patatra ! Qui aurait pu prévoir pareil scénario ?» Le rapport du président de Bourgogne du Sud capte immédiatement l'attention des six cents personnes présentes. *«Bérézina de la Russie, de l'Ukraine, de l'Australie, de l'Argentine, cataclysme sur les marchés céréaliers…»*, Didier Laurency rassure, il ne s'agissait pas de la coopérative, ni même de la France. Tous deux ont d'ailleurs connu une récolte 2010 record en volumes. Heureusement d'ailleurs, car repoussant le spectre d'une nouvelle crise alimentaire mondiale, comme ce fut le cas en 2008. Les paysans du monde le savent bien : en agriculture, *«rien n'est jamais acquis»*. La société, elle a parfois tendance à l'oublier.

Retournement des marchés

Pour parvenir à conserver une agriculture, il faut bien sûr suivre le volet économique des exploitations. La remontée des cours a bien eu lieu mais tardivement. La récolte 2009 atteint une valorisation finale de 118,50 €/tonne (€/t) pour le blé, de 110 €/t pour le maïs, 112 €/t et 102 €/t pour respectivement l'orge de brasserie de printemps et d'hiver, de 272 €/t pour le colza, de 92 €/t pour l'orge de mouture, 269 €/t pour le tournesol et de 300 €/t pour le soja. *«Avec le retournement des marchés, tous sont en dessous des cours actuels ou même ridiculement bas pour le blé. Surtout, ils ne permettent pas de couvrir les coûts de production»*, regrettait Michel Duvernois, directeur, qui constatait les résultats déficitaires des exploitants. La situation n'est guère plus réjouissante côté laitier, viande bovine ou viticulture, qui connaît un recul de 30% en volumes. L'année est *«moyenne»* pour les producteurs de légumes. La qualité est là, mais les prix, *«avec quelques centimes de plus, ne sont pas euphoriques»*, voire *«insuffisants»*, résumait le président.

Des résolutions pour soutenir les revenus des coopérateurs ont donc été actées en fin d'assemblée générale. Pour aider les coopérateurs, 60% du résultat final sera redistribué sous forme de ristournes. Le solde, lui, consolidera les fonds propres de la coopérative, qui s'est désendettée par ailleurs.

Optimisme raisonné

«Ayant anticipé ces difficultés dès l'été 2009, la coopérative s'est engagée dans un plan de maîtrise des coûts et de réduction des dépenses», expliquait alors Didier Laurency. La baisse des charges approche les 10%, permettant de clôturer l'exercice avec un résultat *«correct»*. Le résultat est précisément de 3 607 149 €. Le chiffre d'affaires, lui, est proche de 160 millions d'€ en recul de 10% par rapport à l'année précédente et ce, malgré une progression des volumes collectés (+9% à 561 000 t), une hausse des tonnages commercialisés (545 000 t) et une activité élevage en *«fort développement»*.

«Depuis le 1er juillet, on est passé d'un état d'esprit défaitiste à un optimisme raisonné», expliquait la veille en conférence de presse, Michel Duvernois. Un état d'esprit qui vaut aussi pour les investissements faits par les coopérateurs. Moralité : 2010 prouve encore une fois qu'il ne faut *«pas se fier aux experts qui ne voyaient aucune raison d'avoir à nouveau des prix en hausse»*…

Agriculture de précision

En concurrence sur un marché des céréales mondialisé, Bourgogne du Sud fait partie de Cérévia, 4ème metteur en marché mondial. Nouveau venue dans cette Union de vente, la coopérative Seine-Yonne ouvre *«le Bassin parisien»*. Ce débouché permet toujours *«de se rapprocher des clients jusqu'à leurs portes (Egypte, Grèce…), changeant le rapport de force et la dépendance à un nombre limité d'acheteurs potentiels»*. Cérévia permet aussi de ne pas vendre uniquement au départ Saône-et-Loire. Reste que la *«monnaie de rentier»*, l'euro, pénalise les exportations au contraire du dollar, actuellement utilisé comme *«une monnaie de combat»* sur les marchés.

La compétitivité plombée

Ces circuits courts *«exemplaires»* n'évitent pas d'autres contraintes. En remplacement de la taxe professionnelle, *«l'augmentation des taxes franco-françaises, plombant la compétitivité»*, oblige la coopérative à payer 750 000 € pour *«pollution diffuse»*. Autres particularités nationales que la profession toute entière *«a du mal à comprendre»*, Ecophyto 2018 ou les contraintes pour le développement du bio, avec des rotations culturales encore *«durcies»* en céréales. Les céréaliers hésitent donc. La rentabilité économique d'une conversion devient de plus en plus hypothétique. Pourtant, *«il manque 60 000 ha en France. La filière bio importe et reste fragile»*, se désole la coopérative. Elle a pourtant déjà investi et possède une filière certifiée en céréales. En revanche en viticulture, la progression du bio se confirme, bénéfique à l'image du métier et donc à la vente directe. Bien épaulés, les 550 viticulteurs adhérents ont accès à des conseils par le biais de contrats *«du piquet à la vigne»*, mais toujours pas sur la vinification.

Au niveau de l'agriculture durable de précision, la coopérative vient récemment de s'engager dans le PIAE (plateforme d'innovation agro-environnementales), avec d'autres, pour réaliser des expérimentations d'itinéraires techniques.

La menace du Parc national

Encore faudra-t-il avoir des terres pour mettre en application ces avancées ! Car, bien des coopérateurs sont menacés par le projet de Parc national Basse vallée du Doubs s'étendant sur 72 000 ha dans le secteur le *«plus riche en potentiel de production»* (voir en page 3). Les premières expertises font peur : la collecte réévaluée empêcherait de nourrir 400 000 personnes, dans un monde à la démographie galopante. L'approvisionnement et la pérennité de Daucy en légumes est aussi menacé, puisque 50% de sa collecte est issue de cette zone. Idem pour le site d'Aiserey qui vient d'être redimensionné *«avec des soutiens publics !»* Un manque de cohérence administratif dépitant donc.

Sorti *«d'une boîte de polichinelle»* par le Gouvernement, ce projet *«n'a pas d'enjeux environnementaux, mais répond seulement à une obligation législative»*, fustigeait le président de la coopérative. *«Incroyable même que l'attention de la profession à s'intégrer dans le Grenelle ces dernières années, se retourne contre elle !»*, confiait-il.

Bouclant la boucle, il revenait à la charge sur les enjeux stratégiques de la sécurité alimentaire. *«En quelque semaine, nous sommes passés d'une situation de stocks élevés à un risque de pénurie au niveau mondial. Cela montre toute l'importance de maintenir une production céréalière française»*, répétait le président. Avant de conclure, sans s'opposer à l'environnement, *«la décroissance verte, mettant l'humain au rang des nuisibles, va démolir une activité bien assise : Ne cassons pas les outils !»* Plus qu'un message, un véritable choix de société...

Cédric Michelin



▶ A retenir

Pour l'activité céréales :
décision d'augmenter la capacité de stockage d'Ucosel Sud de 36 000 tonnes et la mise en service du nouveau séchoir sur ce site ;
Extrusel va doubler sa transformation d'oléagineux en huile et tourteaux gras l'an prochain, passant à 80 000 t ;
Aménagement des capacité de stockage (22 000 t supplémentaires à Chalon en service pour la récolte 2011) ;
construction d'un nouveau terminal céréalier de Fos-sur-Mer dans lequel la coopérative est engagée avec Cérévia. Ce nouveau terminal a une capacité de 55 000 t et donne accès à un quai de chargement en eaux profondes permettant l'accueil de navires avec un tirant d'eau et une capacité élevés. Ainsi, en novembre, ce quai a vu le chargement d'un bateau de 30 000 t d'orge de brasserie à destination de la Chine.
Au niveau des approvisionnements :
lancement d'une nouvelle méthode de fixation du prix des engrais azotés par le biais d'un plan d'approvisionnement avec la centrale d'achats Transval. Fabriqué à Chagny par Philicot, la gamme Nutricoop (mash) rencontre un bon accueil chez les éleveurs adhérents de la coopérative.
développement des parts de marché sur le secteur de l'emballage en viticulture, confirme l'intérêt de la plateforme de Savigny-lès-Beaune.
réaménagement complet du magasin de Sennecey-le-Grand au cours de cet exercice avec implantation d'un site de stockage de matières premières pour l'élevage et un nouveau bâtiment engrais vrac.
Enfin, on peut noter le franc succès du nouveau système de règlement proposé aux adhérents par le biais d'une facture et d'un prélèvement mensuel.

Conseil d'admnistration de la FNSEA

Xavier Beulin accède à la présidence

Réuni le 16 décembre à Paris, le Conseil d'administration de la FNSEA a porté à la présidence Xavier Beulin, producteur de céréales et d'oléagineux dans le Loiret pour remplacer Jean-Michel Lemetayer qui a décidé de passer la main avant le terme de son mandat.

Entre le producteur de céréales et d'oléagineux du Loiret et le producteur de lait aveyronnais, la FNSEA a choisi. Xavier Beulin, jusqu'à présent premier vice-président, a été élu. C'est la première fois dans les annales de la FNSEA que deux candidats briguent les suffrages des administrateurs. Traditionnellement, l'élection se faisait à partir d'un consensus sur une personnalité.

Rien ne distinguait sur le fond les deux candidats. Mais ils ont un profit très différent. Xavier Beulin, 52 ans, est un producteur de grandes cultures, brillant, très à l'aise sur les dossiers économiques et internationaux. Dans le bureau il avait d'ailleurs en charge le suivi des négociations de l'OMC et la responsabilité du Comité de coordination des associations spécialisées. Il y a quelques jours dans un courrier qu'il a adressé aux administrateurs, à la veille de l'élection, il avait dévoilé le fond de sa pensée : la priorité à l'économie. Il y indiquait notamment qu'il importait pour les agriculteurs de *«gagner en compétitivité, de reconquérir la juste part de valeur ajoutée, de favoriser l'investissement et la modernisation de nos exploitations»* face à l'ouverture des marchés. Avant d'insister sur la nécessité de *«travailler au renforcement de la modernisation du rôle, de la fonction et tout simplement de la place du producteur agricole»*. Et de conclure *«nous ne pouvons plus accepter de n'être considérés que comme de vulgaires fournisseurs de matières premières et des variables d'ajustement en terme de prix»*.

Des propos que n'auraint pas démentis Dominique Barrau. Sur son exploitation, ne déclarait-il pas, il y a quelques jours : *«Nous sommes des chefs d'entreprise qui en ont marre de donner leur production, il faut un syndicalisme qui permette à l'agriculteur de garder sa liberté d'action, il ne doit pas être la variable d'ajustement entre les industriels, la distribution et les consommateurs»*.

Après dix ans à la tête de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer a décidé de passer la main avant le terme de son mandat en mars prochain pour permettre à son successeur de prendre ses marques.



Photo: Réussir

Au centre, Xavier Beulin, nouveau président de la FNSEA élu le 16 décembre 2010, entouré de Christiane Lambert et de Dominique Barrau.

Logiquement, le prochain conseil d'administration issu des élections syndicales devrait confirmer le nouveau président.

Un homme de filière

Xavier Beulin est agriculteur en société près d'Orléans dans le Loiret sur une exploitation de céréales et d'oléoprotéagineux. Agé de 52 ans, il exerce de nombreuses responsabilités dans les structures professionnelles et l'agroalimentaire. Outre la première vice-présidence de la FNSEA et la présidence du Comité de coordination de la FNSEA, il préside la Fédération nationale des producteurs d'oléagineux et protéagineux depuis 1999 ainsi que Sofiprotéol, l'établissement financier de la filière des huiles et protéines végétales. Il est également président du Conseil d'administration de FranceAgriMer depuis novembre 2009 ainsi que du Grand Port maritime de La Rochelle.

Au niveau régional et départemental, il préside le Conseil économique et social de la région Centre et la chambre d'Agriculture du Loiret.

Avant son élection à la FNSEA, Xavier Beulin a annoncé qu'il renoncerait à la plupart de ses responsabilités, à l'exception de Sofiproteol. Un exemple selon lui *«pour mettre en œuvre, avec d'autres partenaires, nos ambitions»*.

▶ Les réactions

Fabrice Faivre, FDSEA 21 *«Approche économique de l'agriculture»*

Sur l'élection de Xavier Beulin à la tête de la FNSEA, Fabrice Faivre se félicite de voir *«sans doute le meilleur candidat»* remporter l'élection : *«Xavier Beulin est quelqu'un de très brillant. Nous le connaissons car il est venu plusieurs fois en Côte d'Or, notamment à l'avant-dernière assemblée générale de la FDSEA. Il est en avance sur son temps, il a une approche très économique de l'agriculture. Il l'a prouvé par ses différentes responsabilités avec Sofiproteol ou à la Fop. Si le prix du colza est à son niveau actuel, c'est un peu grâce à lui, de par la construction des usines de diester»*. Sur le fait qu'un céréalier préside la FNSEA (assez rare pour le signaler), Fabrice Faivre ne se montre pas inquiet pour l'élevage : *«quand on est président de la FNSEA, on défend toutes les formes d'agricultures, tous les agriculteurs sur tous les territoires. Xavier Beulin est un homme de filière, il a un langage de vérité»*.



L'élection de Xavier Beulin à la présidence de la FNSEA, vue de l'Yonne…

L'élection qui a porté Xavier Beulin à la tête de la FNSEA a été suivie de près par l'équipe de la FDSEA de l'Yonne qui, globalement, est satisfaite du résultat, à commencer par son président, Francis Letellier, pour qui : *«le vote a été historique, il n'y avait encore jamais eu deux candidats en lice. Je trouve que c'est un grand moment de démocratie. Aujourd'hui, tout est en ordre de marche et la défense de toutes les productions assurée. Si Xavier Beulin est avant tout un stratège, comparé à l'aspect plus syndical de Dominique Barrault, je crois qu'il faut les deux et le secrétaire général aura toute la confiance de son président s'il reste à son poste après le Congrès de Saint-Malo, où le bureau tout entier sera revu. Et puis, c'est bien que l'histoire ne se répète pas : l'Aveyron avait déjà donné en son temps, avec l'élection de Raymond Lacombe. La grande région Centre, dont on fait un peu partie, n'avait encore jamais connu de présidence. C'est désormais chose faite et c'est bien ainsi. A nous, fédérations départementales, de jouer notre rôle d'occuper le terrain, comme on sait le faire et comme on continuera à le faire demain. Si les assemblées générales départementales ne sont pas la « tasse de thé » du nouveau président, Xavier Beulin est quelqu'un d'intelligent qui saura s'appuyer sur son équipe pour cela. L'avantage supplémentaire de le voir arriver à la tête de la FNSEA, est qu'il côtoie depuis longtemps de par ses précédents mandats les gens des ministères et si les rapports avec le pouvoir sont parfois compliqués, quand il a quelque chose à dire, il sait le faire au moment voulu !»* DB



Xavier Beulin et Francis Letellier, lors de l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne, le 28 mai dernier.

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

▶ A noter

Nos bureaux seront fermés jusqu'au lundi 3 janvier à 8h00

AgriBourgogne.fr

Réunions cantonales de la FDSEA 21

A Fontaine-française, comme ailleurs

Une des dernières réunions cantonales de la FDSEA de Côte d'Or s'est déroulée à Fontaine-Française, au nord-est du département. Un rendez-vous assez représentatif des 34 autres réunions.



Emmanuel Raillard, délégué cantonal, a parlé du projet départemental.

La série des réunions cantonales de la FDSEA de Côte d'Or touche à sa fin. Le principal objectif de ces rendez-vous était les élections des différents responsables de chaque canton. A Fontaine-Française, Emmanuel Raillard, secrétaire général adjoint de la FDSEA, reste à son poste de délégué cantonal. Plusieurs points d'actualité étaient au programme de ces réunions avec, au premier plan, les dégâts de gibier. Fontaine-Française n'est sans doute pas le canton côte d'orien le plus touché par les dégâts de sangliers, mais plusieurs hordes de 40 à 60 animaux ont récemment été signalées. Les renards et blaireaux sont également très présents sur le territoire. L'animatrice Claire Schwick a rappelé qu'une déclaration «nuisibles», pouvant déboucher sur des actions de piégeage, était disponible à la FDSEA à Dijon. L'actualité, c'est aussi la longue série de formations proposée aux agriculteurs côte d'oriens. La liste de formations est disponible dans le catalogue *«Savoir en germe, éleveur de compétences»* distribué il y a quelques semaines avec Terres de Bourgogne. En lien avec ce qui avait été dit sur les sangliers, Claire Schwick a rappelé qu'une formation sur les dégâts de gibier allait se dérouler le 15 janvier (lieu à préciser). Les formations Certiphyto, sur les retraites ou encore sur la vente directe ont été mentionnées.

Des changements...

Emmanuel Raillard a ensuite abordé le projet agricole départemental récemment validé à la session de la Chambre d'agriculture. Le document est entièrement consultable sur le site de la FDSEA. Le délégué cantonal a développé la partie *«comptabilisation des actifs»* qui a été considérablement modifiée. Un chef d'entreprise compte désormais pour un actif alors qu'il comptait pour 1,2 actif jusqu'alors. Un couple compte aujourd'hui pour 2 et non plus pour 1,7. Les associés de 1 à 6 comptent chacun pour un, le plafond de 3,4 n'existe plus. Quant au salarié, il compte également pour un et non plus pour 0,7. «Il y a un peu plus d'équité et on favorise davantage le salariat» expliquait Emmanuel Raillard. Dans les autres dossiers abordés lors de la réunion, de nombreuses inquiétudes sont ressorties du projet de restructuration du lait (voir article sur le bureau de la FDSEA). L'environnement inquiète également. *«Les règlements sont de plus en plus drastiques et il faut s'attendre, à l'avenir, avoir des aides liées à l'environnement»* commentait Emmanuel Raillard. Le secrétaire général adjoint de la FDSEA concluait ses propos en prévenant les agriculteurs sur Natura 2000 et à une certaine *«exaspération»* liée à son nouveau règlement : *«D'après ce qui est écrit, si demain vous voulez déboucher un simple drain ou enlever un mètre de haie pour faire une porte, on va vous demander une étude d'impact à 3000 euros !»*

AURÉLIEN GENEST

Deux offres carte Moisson

Les retombées du travail de la FDSEA bénéficient à tous les agriculteurs mais tous les agriculteurs ne cotisent pas à la FDSEA. Pour que les adhérents bénéficient de réels avantages, la carte Moisson leur propose des offres de plus en plus intéressantes. Deux d'entre elles ont été présentées lors des réunions cantonales. La première concerne le fuel (on distinguera bientôt le fuel d'été du fuel d'hiver). La FDSEA lance une opération «appel d'offres fuel» consistant à faire des commandes groupées de carburant. Un responsable cantonal centralisera les commandes. Des remises importantes (gain moyen de 42 euros par mètre cube) seront obtenues comme elle le sont actuellement à Montbard, Aignay, Baigneux et Recey. La seconde offre de la carte Moisson concerne la téléphonie. La FNSEA et son réseau de FDSEA ont négocié des tarifs privilégiés pour les adhérents avec l'opérateur SFR. Des économies de communications (jusqu'à 59% par rapport à leur prix normal) pourront être obtenues.

Éditorial

2011 raisons de s'unir

Nous voici déjà arrivé fin 2010. Voilà un an que la nouvelle équipe a pris ses fonctions.
Syndicalement parlant, l'année fut difficile : mise en place du bilan de santé de la PAC, tuberculose, dégâts de gibier, …
Et bon nombre d'autres dossiers défendus par la FDSEA avec une équipe souvent bien trop petite.
Sur tous ces dossiers nous avons obtenus des avancées, certes pas suffisantes à nos yeux comme à ceux de la plupart des agriculteurs, mais qui auraient pu dire que nous aboutirions à la revalorisation des abattages partiels, ou à l'arrêt progressif de l'agrainage il y a un an.
Pour tous ces dossiers qui avancent de jour en jour, je tiens à remercier tous ceux qui passent du temps à la défense des paysans cote d'oriens.
L'année 2011 sera une année élective à la FDSEA. Nous avons déjà renouvelé en cette fin d'année les équipes cantonales et nous élirons l'équipe départementale au cours du premier trimestre 2011.
Il est souhaitable que plus de responsables s'investissent à la défense de tous.
Toutes les idées ne sont pas dans la même tête. Nous souhaitons également rassembler un nombre croissant d'adhérents à la FDSEA pour renforcer notre action et vous proposer toujours plus de services.
De nouvelles offres FDSEA vont arriver avec votre appel de cotisations. J'espère qu'elles sauront vous satisfaire.
Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous encourage à poursuivre ou à nous rejoindre dans l'engagement syndical.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FDSEA DE CÔTE D'OR - JEAN BERTRAND

Jeunes agriculteurs de Côte d'Or

Un nouveau sourire aux JA

Les animateurs du réseau JA21, basés au 42 rue de Mulhouse à Dijon, ont une nouvelle secrétaire-aide comptable en la personne de Lydiane Machado.

Originaire de Dijon, Lydiane remplace Sandrine Muller qui a décidé de laisser sa place il y a quelques semaines.

Titulaire d'un BTS assistance de direction, Lydiane revient d'une première expérience professionnelle d'un an et demi en tant qu'assistante commerciale dans l'agglomération lyonnaise.

La jeune femme de 25 ans se réjouit de l'accueil qui lui a été réservé depuis son arrivée et compte bien contribuer au dynamisme du réseau JA de la Côte d'Or.

AG



Lydiane Machado remplace Sandrine Muller.

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr



▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Vous êtes à la recherche d'une exploitation pour vous installer en agriculture ?

Le Répertoire Départemental à l'Installation est un service géré par l'Odasea de Côte d'Or. Ce répertoire permettra de vous mettre en relation avec des agriculteurs désireux de transmettre leur exploitation à un jeune ou recherchant un associé. Les conseillers de l'Odasea pourront vous accompagner et vous informer sur les démarches. Les offres nationales sont consultables sur le site internet
http : //www.repertoireinstallation.com.
Contact : Odasea 21 - 42, rue de Mulhouse 21000 Dijon, 03 80 68 67 80

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99

Saône-et-Loire

Journée de formation «*installation en société*»

Vous avez un projet d'installation agricole en société (GAEC, EARL, SCEA……), nous vous proposons un stage d'une journée pour clarifier le fonctionnement et la maîtrise des aspects juridiques et comptables spécifiques aux sociétés civiles agricoles. Le prochain stage aura lieu le 9 février 2010. Pour vous inscrire et pour plus d'informations, vous pouvez contacter Géraldine Noly, service juridique de la Chambre d'Agriculture au

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22

▶ En bref

Côte d'Or: Attributions complémentaires en sanglier

La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage s'est réunie le 29 novembre 2010 afin d'examiner les demandes d'attributions complémentaires formulées par les détenteurs d'un plan de chasse sanglier.
Les décisions d'attributions prises à l'issue de cette consultation portent sur 2 507 sangliers supplémentaires accordés aux chasseurs de Côte d'Or. Ce nombre accroit ainsi l'attribution globale initiale de 14%.
Lors de l'examen de ces demandes d'attribution complémentaire, le plan de chasse sanglier en Côte-d'Or était réalisé à hauteur de 33 %, soit un nombre de sangliers prélevés supérieur de plus de 30% au nombre de sangliers prélevés l'an passé à la même époque.
Ces données confirment la présence très élevée de sangliers dans le département, et soulignent la mobilisation des chasseurs pour réduire les populations. Cet effort de mobilisation doit être poursuivi jusqu'au terme de la saison de chasse, et sera soutenu par de nouvelles attributions complémentaires examinées le 10 janvier en commission.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Nièvre :Indemnisation des dégâts de gibier sur maïs et tournesol, les tarifs ont été fixés

Les tarifs d'indemnisation des dégâts aux cultures de maïs et de tournesol ont été fixés le vendredi 10 décembre dernier pour le département de la Nièvre dans le cadre de la tenue de la CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage). Ainsi, pour les dégâts causés aux cultures lors de la campagne écoulée, les montants d'indemnisation seront les suivants :
maïs grain : 15,50 €/tonne - maïs ensilage : 2,70 €/tonne
tournesol : 37,80 €/tonne

S.L – FDSEA 58

▶ Visite de sites pilotes novateurs dans la Nièvre

Vers l'autonomie alimentaire avec le séchage en grange

Le 25 novembre dernier se tenait une journée de visite de 2 sites pilotes novateurs dans la Nièvre. Organisé par le Relais Agri-Energie de la Nièvre en la personne d'Etienne Bourgy, et en partenariat avec l'Ademe, le Conseil Régional et la Draaf Bourgogne, cette journée était ouverte aux chargés de mission énergies, techniciens, porteurs de projets avancés de la région. L'installation de méthanisation du Gaec des Plots à Devay et le séchage engrange de l'Earl Du Bon Acueil à Rouy étaient l'objet des visites et discussions techniques, économiques, et humaines.

Installés depuis 1983 pour Jean-Paul et 1993 pour Nadine, ils exploitent 93 ha destinée à la production laitière sur la commune de Rouy. En polyculture avec un atelier lait avec transformation fromagère, l'EARL du Bon Accueil emploie 8 salariés (soit 9 salariés avec les 2 exploitants). Sur un parcellaire assez éclaté (25 et 20 ha à 3Km), l'exploitation compte un cheptel de 108 UGB de race Holstein et jersiaise.
Avec une quantité de lait livré en laiterie de 200 000 l et un volume de lait transformé de 240 000 l, avec 40 000 l autoconsommés par les veaux, les exploitants valorisent leurs produits à la ferme, sur les marchés locaux , ainsi qu'en supérettes et grandes surfaces sur le département. De nouveaux fromages sont apparus et avec d'autres producteurs, ils ont lancé la fabrication d'un fromage *«Le Nivernais»*.

Les motivations

Soucieux de la qualité de leurs produits, Nadine et Jean-Paul recherchent de nouvelles pistes d'amélioration sur leur système de production et notamment sur l'efficacité énergétique. Ils participent en 2005 avec une dizaine d'agriculteurs laitiers du département avec la chambre d'agriculture et la fdcuma à une réflexion sur les consommations d'énergie et les économies possibles.
Ils installent alors une chaudière à bois déchiqueté (plaquettes) en 2009 pour couvrir les besoins en eau chaude de la fromagerie et en chaleur pour la salle d'affinage et la maison d'habitation. L'investissement est conséquent mais le retour sur investissement n'est que de 3,7 ans grâce à la production de bois présent sur l'exploitation et les réductions des consommations de fioul et d'électricité.
En 2010, au regard de différents échanges d'expériences avec d'autres éleveurs, les exploitants cherchent à supprimer l'ensilage d'herbe et de maïs puis diminuer l'achat de tourteaux de soja dans la ration. Il faut alors repenser le système fourrager (production d'un mélange céréales et protéagineux récolté en ensilage et grains, implantation de prairies multi-espèces graminées légumineuses).
C'est avec l'installation du séchage en grange que le système prend tout son sens.


Visite de l'installation de séchage en grange sur l'exploitation de Nadine et Jean-Paul Loisy à Rouy.

Cette technique de récolte est à ce jour très développée en Suisse et dans l'Est de la France (Jura, Savoie et Midi Pyrénées).
Cette technique consiste à engranger du fourrage encore humide 36 à 60 heures après la fauche. Ce fourrage est mis dans une aire de séchage à l'intérieur d'une grange. En insuflant de l'air suffisament sec au travers du fourrage grâce à un ventilateur, on achève à l'intérieur du bâtiment la déssication du fourrage. Une fois sec, le foin reste stocké dans l'aire de séchage jusqu'à ce qu'il soit distribué et consommés par les animaux.
Avec un capteur solaire en toiture de 750m², l'air chaud est envoyé par un ventilateur dans 2 aires de stockage.
Le séchage en grange est une technique qui permet de récolté un foin d'excellente qualité. De plus, elle associe les performances techniques et économiques au respect de l'environnement: c'est une technique «naturelle». Les éleveurs ayant adopté le séchage en grange labourent moins, utilisent peu ou pas d'engrais azotés.
Le coût de revient du séchage en grange (équipement et matériels) est de 8,39€ HT / 1000 Litres.
Tous ces éléments concourent à conjuguer économies, qualité du lait et unemeilleure image du produit aux consommateurs.


Jean-Paul Loisy aux commandes de sa griffe à fourrage.

Crémants de Bourgogne

Le crémant du Châtillonnais à l'honneur

Un viticulteur du Châtillonnais s'est récemment distingué avec ses crémants de Bourgogne. Plusieurs prix obtenus dans des concours internationaux mettent en avant le potentiel du vignoble de la Haute Côte-d'Or.

Henri Mutin est viticulteur à Massingy, près de Châtillon-sur-Seine. Cet ancien éleveur est aujourd'hui élaborateur de crémants. A travers ses récentes récompenses, Henri Mutin souhaite faire la promotion du vignoble châtillonnais. *«Il est assez méconnu, malgré ses 200 hectares de vignes répartis sur 23 communes»* signale le viticulteur, *«nous avons une petite production et des petits moyens de communication. On ne parle, hélas, pas beaucoup de nous !»* Le crémant produit dans le Châtillonnais vaut pourtant le détour, à en voir les résultats obtenus par Henri Mutin. Cette année, avec un crémant blanc et un crémant rosé, le côte d'orien a obtenu deux médailles d'argent au concours des effervescents du monde, un rendez-vous *«référence»* dans le domaine. Celui-ci s'est déroulé à Dijon le mois dernier et a réuni des producteurs de 25 pays différents. Une grosse performance pour Henri Mutin qui vinifie 75 ares de pinot noir et de chardonnais, avec plusieurs cuvées *«assemblage»*, comme celles qui ont obtenu les deux médailles d'argent à Dijon.



Henri Mutin, ancien éleveur et aujourd'hui viticulteur, a récemment remporté deux médailles d'argent au concours des effervescents du monde.

"Pas un hasard"

Pour Henri Mutin, *«il y a un terroir pour les grands crémants dans le Châtillonnais»*, les résultats qu'il obtient en concours ne sont *«pas un hasard»* (quatre médailles d'or et trois médailles d'argent ont été obtenues aux concours des crémants de France depuis 2003). Le viticulteur ne compte pas s'arrêter là et mise sur de nouvelles participations à des concours pour accroître la promotion du vignoble châtillonnais. L'an prochain, le concours des crémants de France, qui change de région chaque année, se déroulera en Bourgogne et plus précisément dans son fief châtillonnais. Et comme chaque 3e samedi de mars, le syndicat viticole et la ville de Châtillon organiseront la fête du Crémant. *«Nous espérons voir beaucoup de monde à ce rendez-vous pour leur faire découvrir le crémant et tout l'artisanat qu'il y a autour»* affiche Henri Mutin.

Bientôt à Bienvenue à la ferme

Le viticulteur âgé de 54 ans s'apprête à intégrer le réseau *«Bienvenue à la ferme»* de la Chambre d'agriculture. *«Effectivement, je passe en bio la partie viticole de mon exploitation (ndlr : il possède une partie céréalière) et j'ai envie de rejoindre ce groupe de producteurs fiers de ce qu'ils produisent et qui ont envie de faire partager leur passion, c'est dans ma démarche»* affiche le côte d'orien. Avant 2003, ce dernier possédait déjà des vignes mais livrait directement ses raisins à une coopérative. Celle-ci a malheureusement été délocalisée. *«Du jour au lendemain, j'ai trouvé un preneur pour mes parts, j'ai acheté un pressoir, des cuves et j'ai aussitôt commencé mes premières vendanges!»* raconte Henri Mutin qui a donc appris sur le tas qui s'en sort visiblement très bien !

AURÉLIEN GENEST

Ets Chapuis Frères

Présentation des nouvelles presses Krone à St Marc sur Seine



Le 14 décembre dernier, les Ets Chapuis Frères avec l'appui de Laurent Kubler, inspecteur commercial chez Krone ont organisé une large présentation de la gamme de fenaison du constructeur allemand. Parmi la dizaine de matériels présentés, 3 nouveautés étaient à noter. Parmi elles, la faneuse KW 11 22 T de 10,70 m à 10 petites toupies. Cette machine semi-portée voit son essieu (dédié uniquement au transport) se replier au dessus des toupies pendant le travail. Ainsi, aucun porte à faux ne s'exerce sur l'outil. Krone présentait également ses nouvelles presses à balles rondes Comprima. Les deux modèlesV150et V180 qui composent cette gamme sont dotés d'un nouveau pick up de 2,10m sans cames, déjà développé sur les ensileuses, et du système de serrage Novogrip, alliant courroies et barrettes. Cette association assure la fonction de rotation et de compression et l'ensemble est plus silencieux. Le liage filet est piloté grâce au boitier Confort par lequel l'utilisateur gère le serrage et le diamètre des balles, le mode de déclenchement manuel ou automatique… Ce boitier détecte également les éventuelles pannes capteurs. Ces presses tous fourrages sont disponibles en version standard (ameneur rotatif) ou X Cut (ameneurs à couteaux). En option, elles peuvent également recevoir un essieu tandem. Malgré les conditions hivernales, quelques agriculteurs se sont rendus à la concession Chapuis Frères spécialisée dans le matériel de traite et d'élevage afin de découvrir ces nouveautés.



Zoom

Patricia Clément

« Agir vite, être efficace et se donner les moyens »



Actualité oblige, la Caisse Régionale MSA Bourgogne compte en son sein deux chargées de mission qui supervisent la gestion des crises agricoles sur le territoire. Patricia Clément est l'une d'elles et s'occupe, pour sa part, de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa mission se fait en partenariat avec le pôle "recouvrement amiable".

Comment la Caisse Régionale MSA Bourgogne s'organise-t-elle face aux besoins liés à la crise en agriculture ?

Patricia Clément : c'est un triste constat, mais la gestion des crises est devenue une activité à part entière au sein de la MSA. Depuis plusieurs années en effet, les crises se succèdent sans relâche. Tous les ans, nous en avons au moins une voire deux à gérer ! Cela nous conduit à nous organiser régionalement pour répondre au mieux aux besoins. Chaque fois qu'il y a une crise, la MSA est aux côtés des agriculteurs et il faut faire vite, être efficace et se donner les moyens d'y parvenir. C'est ainsi que la Caisse Régionale tient à être présente dans toutes les structures qui sont chargées de gérer les mesures d'aide.

Qu'en est-il pour les mesures exceptionnelles accordées par l'État ?

P. C. : les mesures DACS – AGRI de 2010 (qui font suite au plan d'urgence pour l'agriculture de 2008 et au plan de soutien exceptionnel à l'agriculture de 2009) sont arrivées après la création de la Caisse Régionale Bourgogne. Notre souhait a été de traiter de la même manière tous les exploitants de la région, mais en tenant compte des faits départementaux. En effet, l'échelle départementale est incontournable. Les impacts de la crise ne sont pas les mêmes selon les secteurs. Et tous nos partenaires de la gestion des crises sont départementaux (DDT, organisations professionnelles, collectivités, etc).

Comment la MSA Bourgogne fait-elle entendre sa voix dans les différents départements ?

P. C. : dans chaque département, des comités de suivi ont été mis en place sous l'égide des préfets. Ils réunissent des représentants de la MSA, des chambres d'agriculture, des syndicats, des banques, des assurances, des organismes de gestion et de comptabilité, des services fiscaux et des services de l'État. Nous y sommes représentés par nos quatre présidents de commission issus des départements concernés. Le rôle de ces représentants de la Caisse Régionale Bourgogne est de défendre notre politique. Ils sont là pour négocier la mise en place dans chaque département du plan d'aides, en étant force de propositions et en adaptant les critères d'attribution aux spécificités départementales. La MSA est un partenaire privilégié des différentes organisations agricoles, des collectivités et des pouvoirs publics face aux situations difficiles. À travers ses différentes missions tant au niveau du versement de prestations que de l'appel de cotisations, la MSA dispose d'une multitude d'indicateurs pour bien ressentir les difficultés du monde agricole.

Outre les mesures exceptionnelles citées plus haut, la MSA dispose-t-elle d'autres moyens pour aider les agriculteurs en difficulté ?

P. C. : nous disposons du Fonds de Solidarité des Crises Agricoles qui permet d'accorder aux bénéficiaires un plan de paiement de leurs cotisations sociales. Nous disposons également d'enveloppes Agridiff qui permettent de venir en aide aux agriculteurs en situation fragile. À ce titre, nous participons aux "CDOA Agridiff" dans chaque département et nous sommes partenaires dans la mise en place de plans de redressement ou de reconversion.

La MSA est un acteur de premier plan dans l'accompagnement des agriculteurs face à la crise. Sa connaissance des situations doit lui permettre de mieux orienter son action par rapport aux besoins ?

P. C. : depuis le début de l'année, nous avons mis en place un groupe de travail pour étudier comment améliorer la détection des situations fragiles. Ce groupe réunit les travailleurs sociaux, le service recouvrement et les agents de proximité. Le but est de coordonner ces trois compétences pour améliorer encore le repérage des agriculteurs en difficulté. Certaines populations sont plus vulnérables que d'autres, les jeunes notamment. Aujourd'hui, la crise fragilise des gens jusqu'alors sans problème. Certains exploitants de 40 ou 50 ans se retrouvent en contentieux parce qu'ayant épuisé leurs réserves, ils n'ont plus les moyens de payer leurs cotisations. ■

Pour mieux comprendre

Crises agricoles

L'engagement de la MSA

Chacun s'accorde pour reconnaître aujourd'hui que le système de protection sociale joue un rôle d'amortisseur face aux crises économiques. Ce constat vaut notamment pour l'agriculture, où des problèmes spécifiques affectent encore plus les difficultés individuelles. Dans ces cas là, les producteurs comme les salariés se tournent naturellement vers leurs Organisations Professionnelles Agricoles, afin qu'elles les aident à traverser ces temps difficiles et bien sûr vers leur caisse de MSA.

Lors de la survenue d'une crise, plus que jamais la première urgence est d'apporter des solutions rapides pour permettre à l'entreprise agricole de faire face aux problèmes de trésorerie qui surgissent. Ainsi, la MSA contribue de façon volontariste, aux côtés des pouvoirs publics aux allégements de cotisations sociales qui permettent aux trésoreries des exploitations de « *respirer* ». Et parce qu'une approche globale de la situation a plus de chance d'être efficace, la MSA travaille en concertation avec les acteurs publics, économiques, sanitaires et sociaux impliqués. Ainsi, elle siège dans les CDOA (Commissions départementales d'orientation de l'agriculture) placées sous l'autorité du préfet et participe à de multiples commissions locales.

Parmi les aides apportées aux exploitations et aux entreprises employeurs de main-d'œuvre pour faire face, sur le court terme, à leurs obligations de versements de cotisations, on peut également citer les échéanciers de paiement consentis à travers le Fonds de Solidarité des Crises agricoles (FSCA) créé en 2001. Les Caisses de MSA mutualisent en effet des fonds permettant d'accorder des échéanciers de paiement aux exploitants et entreprises mis en difficulté par une crise reconnue comme telle.

Le Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

Parmi les mesures annoncées par le président de la république, en octobre 2009, plusieurs concernaient la MSA et notamment :

➜ le DACS-AGRI

Ce dispositif d'accompagnement spécifique s'adresse aux agriculteurs dont la situation a été significativement fragilisée par les crises successives et disposant de faibles revenus.

Il prévoit, entre autres mesures, la prise en charge de cotisations sociales.

Deux enveloppes successives ont été allouées au dispositif, la seconde étant destinée au soutien exceptionnel à l'élevage.

Sous réserve d'éligibilité, le DACS-AGRI peut permettre de prendre en charge des cotisations personnelles des chefs d'exploitation au titre de 2010 ou antérieurement. Par contre, seules les cotisations patronales impayées au 31 mai 2010 sont concernées.

Le DACS-AGRI est une aide d'urgence qui s'adresse aux exploitations viables sur lesquelles le revenu familial par actif au sein du foyer fiscal est inférieur à 12.444 €/an. Des critères d'endettement, de baisse de rentabilité de l'exploitation ainsi que d'augmentation des prêts à court terme ou des dettes fournisseurs entrent également en ligne de compte.

Les demandeurs devaient déposer un dossier auprès des Directions départementales des Territoires au plus tard le 31 mai 2010 dans le cadre de la première enveloppe et le 30 octobre 2010 (2e enveloppe) pour les éleveurs ne l'ayant pas encore fait.

Le dispositif d'accompagnement spécifique s'appuie sur un audit simplifié de l'exploitation qui, en fonction de critères économiques et financiers, permettra d'orienter les agriculteurs concernés dans leur gestion.

Le Comité de gestion départemental du Plan de soutien, auquel participe la MSA émet un avis pour chaque dossier de demande.

Le préfet fixe ensuite le montant des prises en charge de cotisations, dans le cadre de l'enveloppe départementale dont il dispose. Il transmet au Conseil d'administration de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne pour validation et exécution.



Le montant des prises en charge accordées

La Commission de Recours Amiable de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, sur délégation du Conseil d'administration, a examiné les dossiers exigibles et dont l'instruction était terminée, lors de sa réunion du 23 novembre 2010.

▸ **Côte-d'Or :** 318 demandes de chefs d'exploitation pour un montant de prise en charge de cotisations de 431.088,47 €.

▸ **Nièvre :** 69 demandes pour un montant de 162.600 €.

▸ **Saône-et-Loire :** 575 demandes pour un montant de 1.085.162,61 €.

▸ **Yonne :** 51 demandes pour 56.971 €.

Il est à noter que la plus grande partie des dossiers a ainsi été examinée, ce qui permet d'ores et déjà à la MSA de notifier les prises en charge de cotisations aux exploitants concernés, avant la date limite de paiement du solde 2010.

D'autres dossiers, récemment arrivés ou pour lesquels l'audit est en cours de réalisation, feront l'objet d'un examen d'ici la fin de l'année ou bien en 2011.

➜ Les mesures en faveur de l'emploi des travailleurs occasionnels

Ce dispositif d'exonérations porte sur la part patronale des cotisations légales et conventionnelles. Mis en place en 2010, il s'adresse aux employeurs de travailleurs saisonniers et demandeurs d'emploi. Il a pour objectif de soutenir l'emploi agricole en abaissant les coûts.

Une fois la survie immédiate de l'exploitation ou de l'entreprise assurée, par les dispositifs d'aides financières, vient le temps de l'accompagnement tout au long de la période de crise.

Les conséquences de la chute des revenus pour la cellule familiale sont évidentes : baisse du niveau de vie, risque santé accru, accès aux loisirs réduits, créances sur les crédits personnels.

La MSA au travers de l'accompagnement social peut activer un ensemble de réponses adaptées aux besoins de l'individu. Grâce à l'atout du guichet unique, elle met en œuvre des actions coordonnées pour permettre à l'adhérent et sa famille d'accéder aux droits sociaux, d'accepter une démarche de soins ou encore d'améliorer ses conditions de logement.

En temps de crises, toutes les actions conduites par la MSA visent en permanence à prévenir les difficultés, maintenir l'exploitation, l'entreprise, sauvegarder des emplois… Le travail quotidien de contacts réalisés bien en amont de toute alerte par la MSA et les autres partenaires, est de nature à limiter la prise de risques financiers notamment. La forte implication du Conseil d'administration de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne dans notamment la déclinaison régionale du Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture, vise à préserver les meilleures conditions d'exploitations ou d'entreprises, viables et vivables. ■

MSA Bourgogne
14 Rue Félix Trutat
21046 DIJON Cedex

www.msa-bourgogne.fr

isé en collaboration avec la Caisse régionale **MSA de Bourgogne**

Sur le vif

Plan de soutien à l'agriculture

En direct des départements

Dans chacun des quatre départements bourguignons, des présidents de comités départementaux ou des administrateurs sont chargés de représenter la MSA dans les comités de suivi du plan de soutien à l'agriculture. Ce sont eux qui ont fait entendre la voix de la Caisse Régionale MSA Bourgogne, mais aussi fait valoir les spécificités départementales dans la déclinaison du dispositif.

Pierre Dufour en Saône-et-Loire
« *Aider un maximum de personnes* »



« La chute du revenu constitue un problème énorme en Saône-et-Loire. Nous avons reçu 1.100 dossiers de demande DACS-AGRI, mais nous estimons qu'au moins 2.000 auraient pu être éligibles avec le seuil de 12.444 € de revenu par actif et par foyer fiscal retenu. Parallèlement, le nombre de bénéficiaires du RSA a doublé depuis l'été dernier. Certes, le DACS-AGRI c'est 2,5 millions d'€, mais divisé par 1.100 dossiers, ça représentera au final une petite somme par éleveur. Sans compter qu'avec le seuil de "minimi" qui tient compte du cumul des différentes sommes touchées par un exploitant, certains ne pourront plus prétendre à aucune aide. La situation est grave et elle touche désormais tout le monde. Il est urgent que les agriculteurs retrouvent des prix rémunérateurs.
Pour les dossiers DACS-AGRI, outre le seuil d'éligibilité de 12.444 €, il y avait trois critères (chute d'EBE, ratio annuité/EBE et augmentation de la dette à court terme).
En Saône-et-Loire, nous avons fait le choix d'aider tous ceux qui étaient éligibles qu'ils réunissent un, deux ou trois critères, de sorte de n'avoir à éliminer personne. Nous n'avons pas voulu alourdir le dispositif et nous avons fait en sorte d'y mettre des moyens humains. Dans les comités de suivi, nous avons pu être force de propositions et l'écoute était réciproque. Notre force à la MSA, c'est aussi d'avoir été en mesure de pouvoir faire des simulations par rapport au potentiel éligible dans le département. Chiffres à l'appui, nous avons pu adapter les critères pour répartir le plus équitablement possible cette enveloppe ».

Pierre Allard dans l'Yonne
« *Cibler ceux qui en ont le plus besoin* »



« Aucune mesure sociale telle que les DACS ne pourra remplacer des prix insuffisants ! Dans l'Yonne, nous venons de vivre une année plus difficile que jamais. Tous les secteurs sont touchés : élevage, céréales, vignes. Au regard de la chute d'EBE des exploitations, presque tout le monde aurait pu prétendre à des aides DACS ! Avec une enveloppe d'environ 770.000 €, si nous avions éparpillé les attributions, alors les aides perçues par exploitant auraient été insignifiantes. Pour plus d'efficacité, nous avons donc fait le choix de cibler ceux qui en avaient le plus besoin. Pour cela, nous avons croisé les critères taux d'endettement et perte d'EBE. Quant à l'enveloppe complémentaire destinée à l'élevage, nous allons en consacrer 70 % aux dossiers retenus pour les premières enveloppes. Les 30 % restants iront à des nouveaux dossiers dans la filière porcine.
Au-delà de l'aide financière que permet le dispositif DACS, il ne faut pas sous-estimer l'audit d'exploitation qui constitue la première étape du dossier. Même s'il est succinct, je pense qu'il peut servir d'électrochoc. Il ne faut pas avoir honte de traverser des difficultés économiques. Le piège, c'est de se refermer sur soi-même. Il faut savoir qu'il y a des gens, à la MSA ou à la Chambre d'Agriculture, qui sont là pour aider. Dans l'Yonne, nous avons onze personnes que nous voudrions orienter vers une procédure Agridiff. Malheureusement, très peu acceptent la démarche ».

Bernard Virely en Côte-d'Or
« *Attribution la plus juste possible* »



« Dans la gestion du DACS-AGRI, il y a eu un partenariat très fort entre les services de la DDT de Côte-d'Or et ceux de la MSA. En tant qu'élu, ma mission était d'apporter l'oreille et le ressenti des agriculteurs pour que l'attribution des aides soit la plus juste possible. 2009 a été une année catastrophique pour l'ensemble des agriculteurs de Côte-d'Or avec un carburant à un euro, le doublement du prix des engrais et une flambée de tous les achats pendant que le prix des céréales s'effondrait. L'élevage va de crise en crise avec l'ESB puis la FCO et maintenant la tuberculose. Tout le monde est touché. Beaucoup de céréaliers ont fait du déficit. Avec le plan Barnier, nombreux sont ceux qui ont dû contracter des prêts pour payer leurs dettes. Les éleveurs, quant à eux, ont plutôt eu recours au FAC afin de rembourser leurs intérêts d'emprunt. En Côte-d'Or, le revenu des céréaliers est passé de 47 millions d'€ à 21 millions d'€ !
Face à cette situation alarmante, j'aurais aimé que l'on puisse verser l'argent du DACS dès le mois de juillet. Mais il a été décidé d'attendre le résultat des audits des demandeurs. C'est pour cette raison que le versement des aides n'est intervenu qu'en décembre. Ceci dit, ce délai va peut-être permettre de donner davantage aux agriculteurs puisqu'on devrait récupérer le solde non utilisé de la partie consacrée aux banques. Le montant de l'enveloppe DACS attribuée à la Côte-d'Or s'élève à 910.210 €. Début novembre, 480.000 € avait été affectés. Nous avions alors identifié 275 entreprises agricoles pour 327 chefs d'exploitation environ. Avec le reliquat de la partie bancaire, on devrait ainsi pouvoir verser aux alentours de 1.500 € par exploitant. Une somme qui sera déduite du solde de cotisations. Une enveloppe complémentaire de 301.236 € sera réservée aux producteurs bovins et porcins. Elle devrait permettre d'aider environ 70 dossiers supplémentaires ».

Paul Labonde dans la Nièvre
« *Une aide conséquente pour les plus fragilisés* »



« Dans notre département, nous avons fait le choix de cibler les situations les plus critiques de sorte que l'aide apportée soit la plus significative possible. Pour cela, nous nous sommes basés sur les chiffres du PSEA (le premier plan Sarkozy) et avons ainsi retenu les 200 à 220 dossiers qui arrivaient en tête par rapport aux critères de difficulté. 212 d'entre eux ont été déposés et au regard du seuil d'éligibilité, 172 ont finalement été acceptés. Sur le montant total de l'enveloppe DACS de 712.360 €, 52.000 sont consacrés aux audits ; environ 162.000 iront à la prise en charge de cotisations sociales ; nous avons réservé une enveloppe de 22.000 € pour le dispositif Agridiff et il restera 477.000 € destinés à la prise en charge d'intérêts bancaires. Pour l'enveloppe DACS complémentaire, étant donné que les aides versées dans le cadre du PSEA n'étaient pas incluses dans le montant "minimi" reporté en 2011 (sachant que le seuil de minimi passe de 15.000 € en 2010 à 7.500 € en 2011), nous avons préféré traiter les dossiers pour un versement des aides en 2011. Partant toujours des données du PSEA à partir desquelles nous avions ciblé les 200 dossiers les plus difficiles pour la première enveloppe, nous avons pris cette fois les 330 dossiers suivants en ne retenant que les éleveurs de bovins viande et de porcs. 230 demandes ont été déposées. Nous disposons d'une enveloppe d'environ 566.000 € pour les dossiers éligibles.
Au final, le dispositif devrait permettre aux agriculteurs les plus en difficulté de recevoir une somme conséquente. Ceci dit, ces aides ne suffiront pas à compenser une situation catastrophique pour les agriculteurs. La décennie passée, l'élevage n'a connu qu'une seule bonne année en 2006 ! Depuis quatre ans, on assiste à une baisse constante du prix des animaux gras et les charges ne font qu'augmenter. Les éleveurs commencent même à décapitaliser pour payer leurs dettes. On est en train d'hypothéquer gravement l'avenir ! ». ■

En bref

Grippe
"Faites-vous vacciner !"



Se faire vacciner est le moyen le plus simple et le plus efficace pour se prémunir de certaines maladies infectieuses et de leurs complications. Les assurés MSA concernés peuvent se faire vacciner jusqu'au 31 janvier 2011.
Pour les personnes atteintes de certaines affections de longue durée ou d'une maladie respiratoire chronique et les assurés de 65 ans et plus, le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % par la MSA.
Pour vous faire vacciner, rien de plus simple :
la MSA adresse à chaque patient concerné un bon de prise en charge :
- lorsque le patient a été vacciné en 2009, il lui suffit de retirer le vaccin en pharmacie, sans prescription médicale, grâce à ce courrier ;
- dans le cas contraire, le médecin traitant prescrit le vaccin, s'il le juge nécessaire, en signant le bon de prise en charge. Le patient pourra alors le retirer en pharmacie à l'aide de ce bon.
N'attendez pas le dernier moment, faites-vous vacciner sans tarder !
Plus d'informations et de conseils sur www.msa-bourgogne.fr



La Caisse régionale MSA de Bourgogne vous présente ses meilleurs vœux

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 17 décembre

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 4,65 du 01 au 15 décembre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	janv-mai	225,00	A C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	4 de janv.	232,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	4 de déc.	230,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	janv.-juin	250,00 à 260,00	V C selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65kg/hl	4 de janv.	197,00) 200,00	V C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	janv-mai	198,00	A C nature
Sud Est	66-68kg/hl	déc-janv	210,00	A C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		dispo	205,00	A C
Saône et Loire				
Aube/Yonne		janv.-mai	208,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	déc-janv	160,00	T C	-
Saône et Loire	50kg/hl	déc-janv	160,00	T C	
Yonne	-	INC			

Céréales France (disponible ou rapproché) 10 décembre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 220,00 nom.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : INC; Blé standard Rendu Rouen dec-janv : 236,00-237,00; Orge de Mouture Rendu Rouen dec.-janv : 196,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (dec-janv): 193,00-195,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :216,00-218,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 495,00-498,00; Pois Départ Oise: 230; Colza Rendu Rouen (dispo) :483,00-484,00 ; Colza FOB Moselle (fevr) :470,00.

Pailles et fourrages 22 décembre

Paille de blé :
CENTRE-BASSIN PARISIEN
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :65 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
NORD-EST
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 65 €/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
MASSIF CENTRAL Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 120 €/t. balles rondes : 90 €/t.
NORD-EST
Petite balle de 20 kg,de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
CENTRE-BASSIN PARISIEN
A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 15 décembre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 345
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2200
Lactosérum : 770
Babeurre sans norme : 2080
Huile de coprah raffinée : 2000
Huile de palme raffinée : 1565
Luzerne déshydratée 18% : 175
Pulpes de betterave Marne : 175
Sons Pellets : 173
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.50 : 667

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 20 décembre

Ovins: 140	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	80	2,29-2,50
Agneaux gras	80-131	1,90-3,02
Brebis	61-76	0,73-1,16
Béliers	80-110	-

Vente totale et active dans l'ensemble des catégories à des cours en hausse. Pensez à annoncer vos animaux sur notre répondeur.
Prochain marché : 03 janvier 2011. Réunion d'information le 06 janvier à 19h30 à la Sicagemac

MOULINS ENGILBERT
Amenés 314 -
Apports restreints. Vente rapide et totale à des cours en hausse dans toutes les catégories. Toute l'équipe de la Sicafome vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 10 janvier 2011 (pesée 6h30 - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,10 (50 à 80€)	-	-
Béliers (90 à 125)				
Agneaux maigres 76 à 100 € (2,23 à 2,69)				
Agneaux gras -38 kg (78 à 115 €)	-	2,70 à 3,10	2,50 à 2,70	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (96 à 130€)	-	2,86 à 3,12	2,50 à 2,86	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (119 à 141 €)	-	2,75 à 3,09	2,50 à 2,75	-
Agneaux gras + 50 kg (118 à 132 €)	-	2,00 à 2,45	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 285- **Brebis**: 22 - **Béliers**: 7 - **Caprin**: 0. www.sicafome.fr

SANCOINS 08 décembre

Amenés 629, dont 361 agneaux, 39 agneaux d'embouche, 216 brebis et 10 béliers.
En agneaux, l'ambiance commerciale est plus calme cette semaine. Les cours sont maintenus, toutes catégories. La vente est toujours difficile en brebis. Tarifs stables.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 78,00-120,00-95,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,75-6,15-5,90 (=); R 5,45-5,85-5,65 (=); 19-22 kg U 5,40-5,75-5,60 (=); R 5,05-5,50-5,30 (=); plus de 22 kg U 5,05-5,50-5,30 (=); R 4,90-5,35-5,20 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,95-2,25-2,10 (=); R 1,55-1,70-1,60 (=); O 1,10-1,24-1,20 (=).

Veaux d'élevage - 08 décembre

Amenés 19.
Peu d'apports. Les cours sont peu représentatifs.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 195,00-275,00-240,00 (+10,00); lourds 290,00-355,00-325,00 (+10,00); conformation supérieure 375,00-440,00-400,00 (+10,00); Charolaises femelles légères 180,00-235,00-210,00 (+10,00); lourdes 240,00-315,00-295,00 (+10,00); conformation supérieure 330,00-390,00-365,00 (+10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 195,00-270,00-230,00 (+10,00); lourds 275,00-335,00-315,00 (+10,00); conformation supérieure 355,00-415,00-385,00 (+10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-235,00-210,00 (+10,00); lourdes 240,00-300,00-290,00 (+10,00); conformation supérieure 320,00-375,00-350,00 (+10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 16 décembre

Présentés : 61 446
Vendus au classement de 1,106 à 1,130 € soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,124 € (+0,008).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,144 €

392 coches vendues à 0,950 (+0,029)
départ élevage0,949 à 0,961
regroupées de0,950 à 0,951

INDICE PORCELET
Du 13 au 17 décembre : Prix à 25 kg: 1,736 - Prix kg sup.: 0,58 - Porcelet 8 kg: 29,642
Du 06 décembre au 12 décembre : Prix à 25 kg: 1,728 - Prix kg sup.: 0,58 - Porcelet 8 kg: 29,493

Sancoins -
Le 15 décembre.

Légère baisse des cours.
Au kg net : Porcs charcutiers 0,99-1,38. Coches de réforme 0,61-0,85.

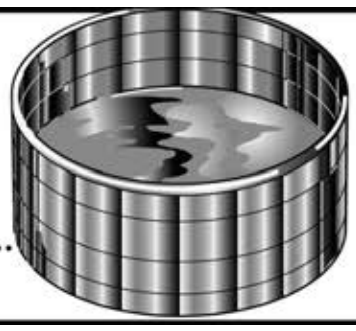
▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur

AgriBourgogne.fr

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 13 au 19 décembre 2010. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,42	=	2,42	=
			R	2,28	=	2,28	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,32	-0,02	2,32	=
			R	2,22	=	2,22	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,25	=	2,28	0,01
			R	2,14	=	2,14	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,18	=	2,18	=
			R	2,10	=	2,10	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,12	0,01	2,13	0,01
			R	2,03	0,02	2,03	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,08	=	1,98	=
			R	1,98	=	1,98	=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,93	-0,01	1,93	=
			R	1,88		1,88	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 21 décembre

LES TENDANCES

93% de vendus. Apports corrects.
Broutards : Les cours sont fermes et l'activité reste régulière confirmant ainsi la meilleure ambiance qui règne dans l'export depuis quelques semaines. **Laitonnes/Génisses:** Demande suivie et cours sans changement.
Vaches/Génisses 30mois : Cours reconduits avec fermeté. Les vaches lourdes et proches de la finition restent les mieux valorisées.
Prochain marché : Mardi 04 janvier

Divers

Pensez à annoncer vos bovins avant le jeudi 20 décembre à 17h00 (sur répondeur au 03 86 84 28 75 par fax 03 86 84 31 88 ou par e-mail: cadran@sicafome.fr, ou lors de la permanence du jeudi 30/12, pour une meilleure organisation du marché.
1 broutard culard 373 k: 1140 € (3,06)

EFFECTIFS

Bovins gras: 2 • Broutards: 409 • Génisses +2 ans: 23 • Génisses - 2 ans: 57 • Laitonnes: 106 • Taureaux: 25• Taurillons: 23 • Vaches : 209 • Vache suitée :1 • Culards: 04 • Veau: 01 • Divers: 5

	E	U	R	O
Broutards <200kg (490 à 540 €)	-	2,90 à 3,05	-	-
Broutards 200 à 250kg (540 à 640 €)	-	2,65 à 2,90	2,45 à 2,65	-
Broutards 250 à 300kg (640 à 790 €)	-	2,65 à 2,80	2,40 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (720 à 860 €)	-	2,45 à 2,60	2,25 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (860 à 960€)	-	2,35 à 2,49	2,28 à 2,35	-
Broutards 400 à 450kg (920 à 1070 €)	-	2,30 à 2,45	2,20 à 2,30	-
Broutards 450 à 500kg (1000 à 1130€)	-	2,25 à 2,40	2,15 à 2,25	-
Broutards 500 à 520kg (1130 à 1160 €)	-	2,25 à 2,30	-	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (470 à 730 €)	-	2,20 à 2,43	2,00 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (870 à 820€)	-	2,02 à 2,18	1,98 à 2,02	-
Génisses 12/24 mois -400kg (730 à 830 €)	-	1,95 à 2,08	-	-
Génisses 12/24 mois 400à 450kg (830 à 900€)	-	1,93 à 2,01	-	-
Génisses 12/24 mois +450kg (900 à 1020 €)	-	1,92 à 2,11	-	-
Génisses 24/36 mois (750 à 1820 €)	2,00 à 2,80	1,65 à 2,00	1,45 à 1,65	-
Vaches -5 ans	1,90 à 2,20 (1290 à 1540)	1,52 à 1,90 (960 à 1540€)	1,30 à 1,30 (790 à 1080€)	-
Vaches 5 à 10 ans	-	1,45 à 1,65 (950 à 1410€)	1,25 à 1,45 (770 à 1190€)	1,10 à 1,25 (670 à 800)
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,70 (1010 à 1430)	1,20 à 1,40 (770 à 1020)	1,10 à 1,20 (660 à 780)
Taureaux (950 à 1510 €)	-	1,27 à 1,45	-	

▶ Des professionnels à votre service



EARL CUNIN
PÉDICURE ET ÉCORNAGE
Tous bovins
Tel. 06 17 49 08 63 21210 JUILLENAY

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

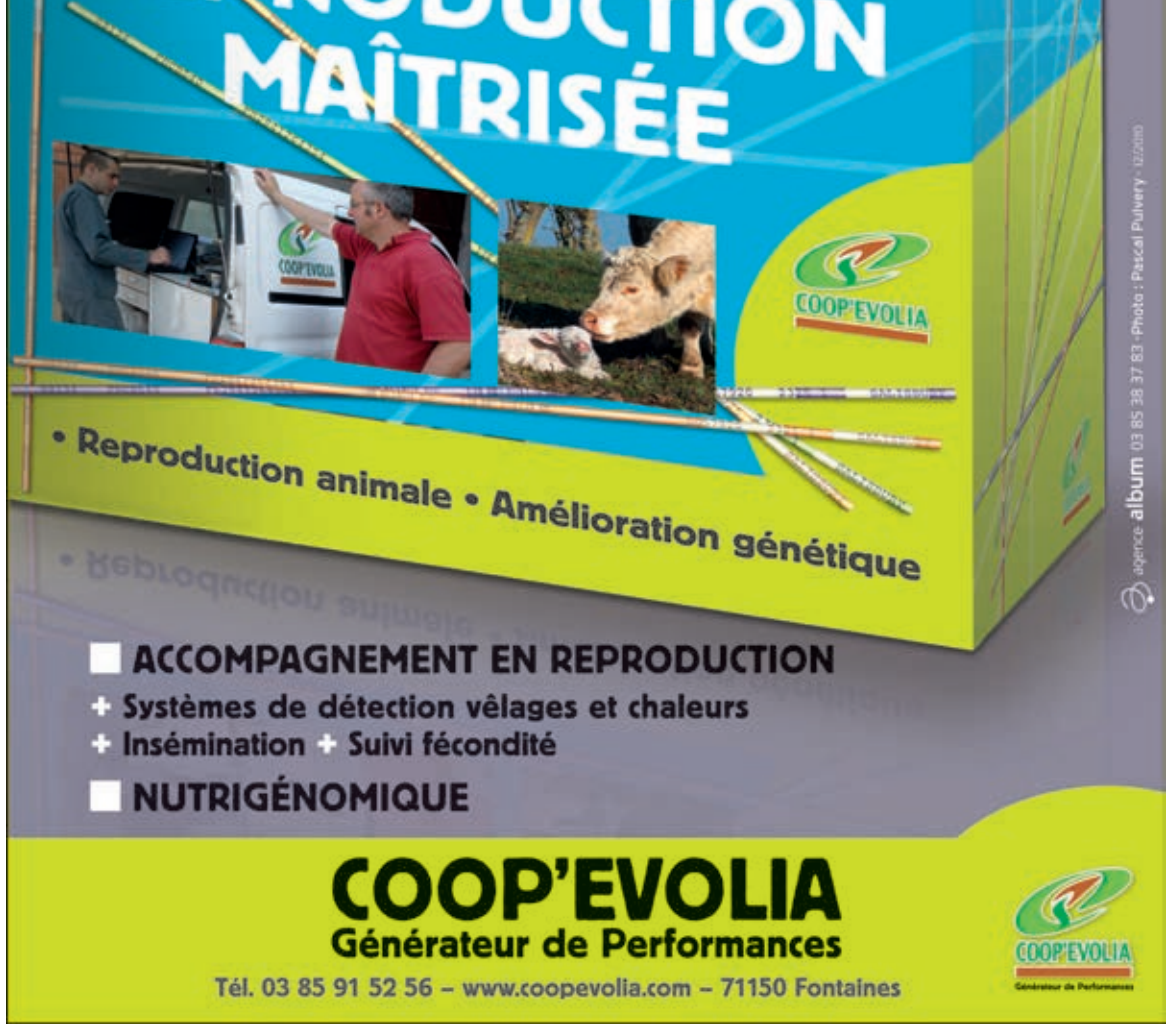
Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 11 au 19 décembre 2010. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc.	
	R	3,25	-0,03
	O	2,85	0,03
Génisses	E	inc.	
	U	3,95	=
	R	3,33	-0,02
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,60	-0,27
	R	3,20	=
	O	2,71	=
	P	2,37	=
Taureaux	E	inc.	
	U	2,40	=
	R	2,35	=
	O	2,25	=
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,65	+0,01
	R	3,45	+0,02
	O	3,02	+0,04





Matériel

Tracteur

07 - Tracteur Holder A45 4RM 45CV DA 2200H excellent état 12000 €
✆ **06 80 96 03 04**

18 - Vends Deutz Agrotron 6 30 S, de 1996, 135 cv, 4 000 h, origine, pneus larges av et ar origines, rel av, 25 000 €
✆ **06 81 42 87 43**

25 - VDS cause cessation tracteur Deutz Agrotron 85, an 99, 3800 h. t b é
✆ **03 81 57 23 92**

26 - Vds Soméca 50m 40H avec lève palette 2RM Prise-hyd à l'arrière Bon état Prix 3000€
✆ **06 89 99 22 35**

26 - Vds Tracteur J DEERE 7430 550H 2009-Mélangeuse 16m³ Tatoma-remorque fourrager cause cessation
✆ **06 68 46 23 06**

38 - Vds semoir engrais Vicon pendulaire semoir céréale 3 m laveuse légume racine tasse avant cochet cuve à fioul avec pompe 10000 l
✆ **04 78 96 12 58**
ou 06 71 58 44 21

42 - Vds JD 1630 2RM 9500h, avec chargeur MX 20 70 pneus neufs révisé an 78 jumelage Molcon 5 B
✆ **06 81 31 07 42**

69 - Vds tracteur MF390-2RM cab 4200 H an 1993 13000 € bon état
✆ **06 84 13 42 20**

69 - Vds trac IH 956 XL 6700 H TBE press Deutz 440 état impeccable épandeur Doyeux 6 T bon état faucheuse 802 Khun TBE bineuse 4 rangs + pi + 2 rangs
✆ **06 70 79 45 87**

84 - Vds tracteur FENDT 611 LSA, 4RM, 9800h , BE, pneus 70 %, année 1977 : 6500 €
✆ **06 80 84 15 00**

Travail sol

01 - Vds broyeur Berti Gyrax TSB 250 larg 2-65 tb état 60 couteaux + déflecteurs neufs roues 165R13 prix 2200 €
✆ **04 79 87 01 72**

38 - Vds vibro 3 m - 29 dents, charrue Huard 366, charrue Huard 260, semoir à grains Sulky 2,50 m
✆ **06 83 36 00 79**

Récolte

21 - VENDS MB NH 8050, 1986, 2 900 H, 3 96 m , n° 4420195, broy , cabi , cause agrandissement, 15 000 € à débattre
✆ **03 80 84 33 13**
06 15 28 77 63

26 - Vds Ramasseuse à noix Rousset RGV 2002 de 2000 1200h Mot 85 Tout hydro
✆ **06 11 68 12 17**
ou 06 89 14 01 46

38 - Vds ramasseuse à noix Rousset 2002, bon état, 1800 h, année 1999
✆ **06 78 35 52 82**

57 - Vends ensileuse Claas 840 an 98 2 800 h, rot éclateur bec Ru 450 an 2004
✆ **06 70 46 77 08**

69 - Cherche mois-batt Claas consul protector mercator dominator 80 85 J Deere 960 965 970 975 New Holland 1530 1540 8040 8050 Mas Ferg 307 440 506 507
✆ **06 84 61 38 25**

87 - Vends MF 165 MK3 HM24 1m50, surélévateur, 3800€; Epandeur DEG 6T, 1500€, tapis hyd
✆ **06 85 48 31 95**
ou 05 55 09 98 33

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard 2500 l , DPE, 24 m , pompe et pneus neufs, prix : 5 000 € (490B)
✆ **06 82 42 08 75**

Arbo-viti

26 - Vds Calibreuse abricots à bandes divergente triés Bon état
✆ **06 07 13 56 80**

Distribution

01 - Vds distributrice Rolland 10m3 ; benne Jeantil 9T tbé
✆ **03 85 30 55 36**
ou 06 61 18 58 52

01 - Vds desileuse Lucas 1701, 1,5m3, 92, bé de marche, petit prix
✆ **06 16 33 36 94**

Epandage

21 - VENDS semoir engrais Sulky DPX 1503, largeur épandage 20 m (réf 5101)
✆ **03 80 93 11 26 HR**

Irrigation

07 - Vds pompe immergée + colonne de 20m débit 35m3/h à 6kg A démonter sur place
✆ **04 75 83 71 88**
ou 06 61 34 05 87

07 - Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 à 8,5kg 30m³ à 14kg complète aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900M PE diam75 10BA
✆ **06 77 61 08 88**

26 - Vds cause cessation Pompe Caprari Mec A 3 65 2800T Maroger CNP 65 210 2800T Bas prix
✆ **06 81 13 70 92**

Manutention

89 - VENDS cause retraite télesco Cath 407, 2009, nombreuses options, 2 000 h , garantie 02/12€
✆ **03 86 33 10 63**

Agri divers

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds charrue Huard 476E, bec maïs Capello 6 rgs fixes, chenilles Philibert pour petite MB, coupe colza latérale NH ou MF
✆ **06 81 97 09 66**

01 - Vds 2 chars 4 roues 4m50x2m grandes roues 300 € l'un
✆ **06 80 14 87 27**

01 - Vds 1 presse Vario 1500 Super Krone année 2006 bon état ; tracteur Fendt 311 relevage avant année 1999, 6000 h., bon état
✆ **04 74 42 01 46**

01 - Vds broyeur Forestier Desvoys + pince croco et godet terre Mailleux
✆ **06 08 01 22 05**

07 - Vds intérieur poulailler poules pondeuses pl air complet nids ch spark-up silo TBE
✆ **06 74 03 12 12**

18 - Vends roues étroites 856XL 11 2R44, 1 000 € ; pneus 12,5 18, 200 € ; vibrachamp, 5,50 m, 500 €
✆ **06 31 64 01 41**

18 - Vends broyeur de haie Feor, bras télescopique 7,50 m, refroidisseur, année 2005, TBE
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (480B)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - VENDS bétallière 6 - 8 bêtes, - brabant Goizin 4 socs, - épandeur engrais Kuhn (500C)
✆ **03 80 64 08 75**

21 - VENDS épandeur Leboulch 8 T , 3 000 €, pulvé Caruelle, 2 500, 24 m , DPA, hydro , contrôle OK, 3 000 € (réf 5105)
✆ **06 28 29 55 72**

26 - Vds Rateliers à foin et céréales en bon état pour ovins caprins
✆ **06 86 92 08 57**

38 - Vds sem engrais Sulky DPX1154 + lève sac, semoir à maïs + tournesol + micro-granulateur + engrais liquide, cultivateur 3 poutres 13 dents rouleau porte 2,50 m + tonne à eau 1200 l
✆ **06 80 85 11 84**

38 - Vends tank à lait Japy cap 2400 l année 2001, lavage auto cse capacité insuffisante prix : 3000 E libre de suite
✆ **06 78 58 23 92**

38 - Vds cover crop en X Quivogne 28 disques de 2006 repliage manuel cse cht
✆ **04 74 58 68 13**
ou 06 15 51 09 87 HR

38 - Vds pailleuse-désileuse 3 m³, silo Farmer centrale hydraulique passerell de chargement commande électrique 6 mois
✆ **04 74 58 50 02 HR**

38 - Vend une désileuse distributrice Kuhn 1 m³ 2 sur tois points, très bon état
✆ **06 89 51 17 11**

38 - Vds charrue trisoc varilarge séau boulons marque Huard varimaster TBG, Vds faneuse Agram 4 toupies BG px charrue : 4500 € Px faneuse : 2000 € TTC
✆ **04 74 97 01 83**
ou 06 17 28 53 06

38 - Vds tracteur Mc Cormick 55 cv cabine pneus neufs 4500 € TTC, faucheuse rotat 4 disques BCS 1500 € TTC
✆ **06 26 76 02 96**

38 - Vend 1 arracheuse à pomme de terre 2 rang à tracteur peu servi, vend aussi ancien râteau faneur Mac Cormick à râteau traîné 2 roues centrales en fer + 3e roue arrière à pneu pour les prix de ces 2 matériels voir par téléphone
✆ **04 76 06 03 90**

38 - Recherche extirpateur 9 dents minimum queue de cochon, tuyaux irrigation diam 50 ; Vends distributeur engrais Vicon PS802 pour pièces, décharge latérale pour épandeur Gilibert ; Donne cuve fuel 1100 l
✆ **04 74 54 66 54**

38 - Vends tank à lait Japy 1700 l lavage automatique cause capacité insuffisante
✆ **04 74 54 64 66**
ou 06 72 96 22 58

38 - Rech remorque porte engin agricole 1 essieu 6 t larg 2,30 m en l'état ou à rénover + Vd 1 tract Fiat 1000 Sipes DT 100 ch + chaîne Erlaw 12,5x20 (Unimog)
✆ **04 76 56 88 48**
ou 06 74 75 59 39

38 - Vds semoir à maïs Monosem PNU 4 rangs équipé fertilisateur et micro-granulé
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Recherche vis à grain reprise cellule 2 à 3 m + combiné semis 3 m à dents + herse alternative 3 m même HS
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds ramasseuse à noix Guillot, enrouleur 90 280 tuyaux d'irrigation plusieurs dimensions
✆ **06 75 17 98 83**

38 - Suite décès benne 3 points sans racloir acier épais, charrue butter pomme de terre Bourgoin
✆ **06 11 75 66 50**

42 - Vds plateau semi-porté, béquille hyd 7,60m, tonne à lisier Samas 6 000 l, mixer à lisier, dessileuse 1m3, caillebotis 2x1, épaisseur 18,32 cm, neuf
✆ **04 77 63 62 62**
ou 06 80 12 62 83

42 - Vds pneus 600/65/38, usés 75%, prix 500 € les 2 + bétaillère 2 bêtes 700 €
✆ **04 74 70 13 12**

42 - Recherche arracheus poireaux Simon + vds évac fumier, démonté état neuf
✆ **04 77 54 04 26**
ou 06 13 71 82 00

58 - VENDS tracteur NH 100 A, 4 RM + chargeur, - benne Mono 11 T , - broyeur haies, com élec , - combiné semis 3 m + pulvé carr 18 m , TBE
✆ **03 86 60 13 40**

70 - Vds Herse rotative Maschio DM 3000 Port à cour hydro + Semoir Nodet 3m
✆ **06 17 77 25 18**

70 - Vds Herse rotative Maschio DM 3000 Port à cour hydro + Semoir Nodet 3m
✆ **06 17 77 25 18**

71 - Vends évacuateur Samas montée gauche, rampe 9 m, 84 m chaîne + 26 abreuvoirs, 46 attaches, le tout à démonter avant démolition bâtiment
✆ **03 85 92 67 54**

71 - Vds silo bois aliment intérieur 3 T 5, abreuvoirs Lavenir et La Buvette
✆ **06 10 10 92 37**

71 - Vds 1 dessileuse recycleuse pailleuse Kuhn 7 m³ avec pesée, an 2003, TBE, PV 11 980 € HT
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds paill distr spécial enrubanne portée Kuhn 2 m³ neuve, cdes élec 5 X, 2 590 E + TVA cde
✆ **03 85 26 00 67**

84 - Vds vibroculteur 6m, semoirs 2,50-3-4m, charrues nonstop 2-3-4 socs, covercrops 20-24-28-36 dis , décompteur 6d DUROU, broyeurs 2,25-2,40
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds Tracteur FIAT6566 avec cabine, an 85, 5000h, std : 9000 €, bon état Pulvé P600l, rampe hydro l 12 m : 3500 €
✆ **06 12 53 46 41**

88 - Vends div machines / outils occ de boucherie (fumoir Dastra, scie à ruban, table d'équarissage, etc) -
✆ **06 88 46 55 82**

89 - VENDS tasse avant Viaud Duro, pneus utilisable sans relevage, verin double directionnel, TBE (réf 5108)
✆ **06 13 79 64 95**

Elevage

03 - CC vd distrib Jeantil 2 m3 portée TBE cornadis 4 Jourdain surveillance vêlage Agrimonitor 2 ceintures sonde Ovatec : sexage détection vache vide ou pleine
✆ **06 75 83 59 15**

38 - Vds tank à lait Prominox 2700 l cause capacité BEG salle de traite Westfalia 2x4 épis
✆ **06 21 06 04 10**

58 - VENDS Bétaillère Ponge 5,5m TBE, Epandeur Maitre 6T, presse BR JD 410, barrières, bacs à eau, rateliers BR galva, caméra stabulation
✆ **06 07 53 12 40**

70 - Vends Machine allaitement veaux de boucherie
✆ **06 74 41 92 66**

70 - A vendre bascule pèse-bétail MAR…CHALLE type PM 1010 T peinte, Année 2003 (novembre) bon état général, équipement routier conforme avec le code de la route, indicateur double romaine avec un capteur électronique, Vérification du système de pesage conforme (juillet 2010), idéale pour la contention et le traitement des bovins, mise à prix : enchère libre au-delà de 2 500 € Faire offre sous pli cacheté à l'attention de M le directeur de Bovins Croissance de Franche-Comté 17, quai Yves Barbier, BP 20189, 70004 VESOUL Cedex Bascule visible sur le parking de la Maison des Agriculteurs à VESOUL
✆ **Répondre pour le 10 janvier 2011**

Véhicule

Utilitaire

18 - Vds 4 x 4 Mitsubishi Pajero, long, 7 places, an 93, 206 000 km, CT ok, courroie distri neuve, bon état, 5 000 €
✆ **06 10 36 54 66**

38 - Vds C15D 1996 750 kg 158000 km bon état 2 pneus GooYear 18-4-38 70 % usure
✆ **06 86 80 61 37**

38 - Vds Kangoo 07/2004 tol 160000 km embray + distrib neuf : 3500 E à débattre
✆ **06 84 08 11 56**

Tourisme

26 - Agriculteur passionné recherche 2CV et Méhari tous état même mauvais
✆ **06 20 43 62 00**

58 - VENDS BMW 118 D, confort, 1ère main, 73 000 kms, an 2004, gris foncé métal , TBE
✆ **09 77 49 29 29**

84 - Vds Moto ENDURO KTM EXC, modèle 2009, toute équipée, BIB mousse, sabot moteur, etc TBE
✆ **06 78 34 60 31**

89 - VENDS Range Rover diesel, 1997, 150 000 kms, CT OK, cuir, attelage, clim + nombreuses options, 5 000 €
✆ **03 86 41 47 20**
ou 06 09 59 01 11

Achat-Vente

Récolte

21 - VENDS luzerne deshy bonne qualité (réf 5107)
✆ **03 80 35 80 52 HR**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

38 - Vends paille en rouleaux de 120x120, bonne qualité
✆ **06 87 45 71 74**

Paille

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Propriété

01 - Jeune couple cherche exploitation bovins étudie toutes propositions
✆ **06 84 57 57 95**

21 - JA RECHERCHE exploitation céréales ou polyculture élevage, dép 21 - 89
✆ **03 80 96 41 45 HR**
ou 06 89 02 66 93

58 - Tresnay - Chantenay VENDS 45 ha, terres libres sans bâtiements
✆ **06 07 74 02 89**
ou 09 79 50 07 22

Divers

07 - Vds chaîne alimentation aérienne volailles + p de terre bétail + blé et seigle
✆ **04 75 06 72 73**
ou 06 76 97 95 56

21 - VENDS aplatisseur Toy 5 cv , bon état, 1 000 € (5009)
✆ **03 80 49 00 97**

38 - Vend semoir grain Sulky 15 rangs 2,10 m ; désileuse-pailleuse Lucas 425 ; Cherche cultivateur 2,50 m Nivon Bourguignon
✆ **06 82 32 78 16**

38 - Vends 2 portes métalliques de larg 195 - 230 hauteur, 1 porte métallique largeur 205 hauteur 230, 1 porte métal hauteur 230 largeur 236
✆ **04 76 05 31 83**

38 - Vds faucheuse avant x arrière pirouette salle de traite 2x4 cuve fuel R19 Pallan
✆ **06 70 24 56 64**

54 - Vends benne Gilibert 9T pneu 550-60-22,5 TBE 6 500 €, ratelier balle ronde 250 et 500 €, tondeuse bovins 225 €
✆ **06 83 80 60 14**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département» Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port
✆ **03 85 29 55 29**

71 - Vous êtes originaire de Saône-et-Loire ? L'actualité agricole, viticole et rurale de votre département d'origine vous intéresse toujours ? Alors n'hésitez pas, abonnez-vous ou abonnez un proche à «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» Tarifs : 1 an : 97 € ; 2 ans : 185 € (jusqu'au 31/12/2010)
✆ **03 85 29 55 29**

Demande

Emploi

42 - JF 26 ans BTS, agro-alim recherche associé + exploit pour créer fromagerie + vente directe secteur monts du Lyonnais sud
✆ **06 33 08 25 54**

Offre

Emploi

01 - Expl laitière robot ch salarié qualifié perspectives instal possibles
✆ **06 80 71 03 74**

26 - Exploitation Nord Drôme cherche personnel pour taille abricotiers avec expériences
✆ **06 86 74 85 05**

38 - Exploit avicole cherche ouvrier motivé 35 h permis B pour suivi élevage et livraison
✆ **06 81 91 95 40**

39 - Suisse, proche Lausanne, cherchons salarié agricole ou couple qualifié et consciencieux qui apprécie les vaches laitières Exploitation de polyculture Très bonnes conditions d'engagement CDI Logement indépendant Entrée à convenir
✆ **0041 21 781 19 96**
ou mobile
0041 76 399 02 12

69 - Exploitation caprine et bovine transformation from rech salariée pour 02/2011 autonome et motivée pour troupeau ch et fromagerie
✆ **06 65 73 48 51**

71 - La FDSEA de Saône-et-Loire recrute un (e) responsable du service économique et syndical Missions : sous l'autorité du Directeur Général du Groupe FDSEA, mettre en place un projet de service pour l'accompagnement individuel et collectif des chefs d'entreprise, encadrer l'équipe syndicale et développer la vie de toutes les sections, assurer des actions d'information, de formation, et de communication du réseau et auprès du grand public, mettre en oeuvre le projet politique des responsables professionnels dans l'animation, former les responsables professionnels, rédiger des notes de synthèse, compte rendu d'activités, suivi des tableaux de bord de l'activité économique du service Profil : formation initiale supérieure (BTS, DESS ou ingénieur) Connaissance du milieu et organisations professionnelles agricoles exigée Capacité d'animation, de synthèse, de rigueur et esprit d'initiative Sens du contact, de l'écoute, de l'organisation, de l'animation et du travail en équipe Qualité managériale, d'expression écrite et orale Conditions : poste à pourvoir immédiatement CDI avec période d'essai : statut cadre Rémunération selon formation et expérience Poste basé à Mâcon avec déplacements sur région Bourgogne Permis VL indispensable
✆ **Adresser lettre de motivation + CV à : FDSEA de Saône-et-Loire, M. le Directeur Général, Maison de l'agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex**

84 - Exploit Viti Chateauneuf du Pape ch tractoriste conf Exp sur enjambeur et niv BTS ou équivalent - LM+CV au journal qui transmettra

84 - Un syndicat professionnel agricole de Vaucluse recrute un(e) animateur(trice) syndical(e) :
MISSIONS :
-Animer différentes sections et commissions de la FDSEA, sous l'autorité du Directeur et en lien étroit avec les responsables professionnels
-Assurer, pour les filières et pour les catégories d'exploitants concernés, un suivi de l'actualité, de la réglementation et de la technique
-Assurer l'animation de syndicats locaux, sous forme d'actions locales, de réunions d'information ou de fomations
-Proposer et mettre en place des actions de formation à l'intention des agriculteurs du département
-Co-animer et promouvoir les formations «ADEMA» proposées par la FDSEA
-Rédiger des articles pour la presse agricole départementale
COMPETENCES :
-Très bonne connaissance de l'environnement professionnel et institutionnel agricole
-Une connaissance des productions viticoles et/ou fruits et légumes serait un plus
-Capacité d'animation, de synthèse, de rigueur et d'esprit d'initiative
-Capacité d'expression écrite et de prise de parole en public
-Qualités relationnelles, sens du contact, de l'écoute et du travail en équipe
-Permis de conduire et véhicule indispensables
CONDITIONS :
-Poste basé à Avignon, fréquents déplacements sur le département et la région PACA, de façon plus occasionnelle à Paris
-Poste à pourvoir début 2011
-Rémunération à débattre, selon profil et expérience
-CDI temps plein après période d'essai Envoyer candidature comprenant lettre + CV + photo à : M le Directeur de la FDSEA de Vaucluse - Maison de l'Agriculture - Site Agroparc - 84912 AVIGNON CEDEX 9 ou par mail à betrand rival@fdsea84 fr

89 - RECHERCHE personne pour assurer parage d'onglons, formation assurée, niveau BTA, CDI
✆ **03 86 92 36 33**

Animaux

Bovin

01 - Elevage Thuillier vd Taureaux PH - 01320 Chalamont
✆ **06 83 46 25 36**

01 - Cse cessation vds vaches Montbéliardes au lait terme début et fin janvier 2011
✆ **06 80 14 87 27**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 14 et 15 mois, laitonnes, jeunes vaches à veaux Elevage LENA 03360 Urcay
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds vaches Montbéliardes et génisses
✆ **06 60 48 79 88**

18 - Vends taureau, 4 ans en janvier, vêlage facile, bonnes origines, doux, cause consanguinité
✆ **06 88 03 27 64**
ou 02 48 63 35 57

18 - Vends 8 taureaux limousins, 1 an, non inscrits
✆ **06 14 40 22 10**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur-en-Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, - 20 taureaux de 2 ans, - 25 taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile Accueil permanent
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, très bonne conformation, certains à utiliser en croisement
✆ **03 80 84 32 25**

21 - VENDS 1 taureau charolais 2 ans fils de Piney
✆ **03 80 64 08 75**

21 - VENDS taureaux limousins 16 mois, dociles, vêlage facile, B O , génisses à saillir, laitonnes
✆ **06 82 69 28 68 HR**

42 - Cause cessation laitière vds vache et génisse montbéliard Upra CL
✆ **06 86 13 22 16**

54 - Vends taureaux limousins 4 adultes 3 2 ans + génisses 1 et 2 ans ins HBL
✆ **06 09 53 89 49**
ou 03 83 31 10 04

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais IBR - FCO OK
✆ **03 86 60 15 13 HR**

58 - VENDS cause cessation vaches et génisses pleines, génisses 1 et 2 ans HBC, TGS (réf 510B)
✆ **06 17 46 19 39**

69 - Vds taureaux charolais 2 ans et un an HBC TB origine IND IBR BVD
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vds 10 vaches pleines Limousines Prix à débattre Surnombre
✆ **06 83 28 46 96**

71 - Vends vaches prêtes ou vêlées limousines inscrites Gaec du Tinailler, Milly
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

Caprin

07 - Vds 11 chèvres pleines 2 à 5 ans + 1 bouc MC 1000 €
✆ **04 75 06 84 06 HR**

26 - Vds Machine à traire 16 postes lavage automatique Manus TBE 4500€ + mini louve
✆ **04 92 66 03 79**

69 - Vends chèvres mise bas janvier/février
✆ **06 89 93 17 33**

69 - Vds chevrettes alpine MB février-mars 2011 troupeau inscrit CL + Capgênes L'Oasis
✆ **04 74 65 10 79**

Ovin

07 - Vends 16 brebis pleines
✆ **04 75 06 54 95 HR**

21 - VENDS 15 antenaises Ile de France, 1 bélier, B O , à réserver brebis mars
✆ **03 80 75 11 17**

42 - Vds brebis agnelles charolaises BO
✆ **04 77 96 05 83 hr**

Porcin

26 - Vds Cochettes repro et Porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

69 - Vends truies pleine et réformées
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

15 - PENSION box 189 € herbage 120€ mixte 150€/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur + Pur Frison + débour dressage + mise bas VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison Arabo-frison Haras Loup Blanc 15190 St Amandin
✆ **04 71 78 53 26**

42 - Vends poulain comtois 02/04/2010 av papier
✆ **06 76 47 84 12**

Volaille-Lapin

21 - VEND poules pondeuses vivantes élevées en plein air du 6 au 14 janvier 2011 : prix de 1 à 20 poules 3 5€, de 21 à 50 poules 3€, de 51 à 100 poules 2 30€, de 101 à 200 poules 1 50€, + de 200 poules 1 30€ ferme du Pontot à Gevrey Chambertin, vente d'oeufs détail et semi gros toute l'année
✆ **03 80 34 31 19**

Chien

21 - DONNE 2 chiots Border Collie, 1 M , 1 F , nés le 21/10 + donne 1 mâle Border Collie adulte très calme
✆ **06 25 05 27 96**
ou 03 80 64 39 08

42 - Cse santé vds pour chasse, chiots beagle, de 9 et 3 mois, tat mère 2BFM926
✆ **04 77 20 86 76 hr**

69 - Vds chiots Berger Allemand 2 mois bon bergers, bons gardiens, mère : 250268500176058
✆ **04 74 26 30 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**



▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

TDB1093 P20_21_22__ 22/12/10 16:02 Page1

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCI PERROT

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
Route de Laignes
21330 Poinçon les Larrey
RCS Dijon 500 563 424

Aux termes d'une délibération en date du 22 octobre 2010, l'assemblée générale extraordinaire a constaté le changement d'adresse de M. Florent Perrot, qui demeure à Chemin rural, 21330 Poinçon les Larrey.
Pour avis, la gérance

AL21512860

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard Notaires
Dijon, 3 rue Buffon

SARL RELAIS DE FREJORGUES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45€
Siège social Dijon (21000),
13 B Cours Général de Gaulle
410 933 055 RCS Dijon

Aux termes de deux procès-verbaux d'assemblée générale en date des 29 juin et 04 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé :
- le transfert du siège social à Mauguio (34130), 273 rue Roland Garros.
- nomination de Madame Chantal Marlien, demeurant à Vaucresson (92420), 38 rue de Garches, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Bertrand Heudes, démissionnaire.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
pour avis et mention.

AL21515156

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel Public à candidatures
Délégation de service public

COMMUNE DE CHEVANNAY

1. Dénomination et adresse de la collectivité:
Commune de Chevannay, En Mairie, - 21540 Chevannay
Tél : 03 80 35 85 96
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-12 et R 1411-2 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 12 ans à compter du 3 juillet 2011.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 40
- Volume de facturation : 2 500 m³ aux abonnés de la commune et 1000 m³ en vente en gros
Ouvrages à exploiter :
- Réservoir : 1 unité, d'une capacité de 200 m³ avec installation de javellisation.
- Linéaire du réseau : 3 535 ml
4. Contenu des dossiers de candidature :
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 20 janvier 2011 avant 16 heures à la Mairie de Chevannay.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Madame le Maire En Mairie - 21540 Chevannay, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service public d'eau potable.
6. Renseignements :
Madame le Maire - Tél : 03 80 35 85 96
Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel Guillaume, Port : 06 07 46 92 47

AL21515151

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : «OSSEO-Conseil» au capital de 500 euros. Siège social : Cour Bourberain 21000 Dijon. Objet : Conseil et coaching aux entreprises et aux particuliers, Audit d'organisation et Secrétariat Général pour le compte d'entreprises et de particuliers, Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon. Gérante : Md France Renard demeurant Cour Bourberain 21000 Dijon nommée pour une durée indéterminée.

AL21515137

Avis est donné de la constitution sans apport en nature de la société SCANNER BENIGNE JOLY, DOCTEURS BARDONNAUD, BENICHOUX, DROUOT, LEMAIRE, CHEYNEL LEGAT.
Forme : Société civile de moyens
Objet : faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de tous moyens utiles ou nécessaires à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci.
Siège : 18 Cours du Général de Gaulle 21000 DIJON
Durée : 50 ans
Capital: 400 euros
Gérance : Monsieur Jean Barbonnaud, 15 Rue Charles Brifaut 21000 Dijon
Monsieur Jean-François Bénichoux, 19 rue du Palais 21000 Dijon
Monsieur Eric Drouot, 5 Rue des Bouchardées 21121 Fontaine Les Dijon
Madame Valérie Lemaire, 15 Rue du Stade 21121 Fontaine Les Dijon
Madame Sophie Cheynel Legat, 10 rue Sambin 21000 Dijon
RCS : Dijon
Pour avis la gérance

AL21515143

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «IMMOBILIERE EIFFEL»
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 26 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21121 Fontaine Les Dijon
Objet : - l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement (notamment par la mise à disposition gratuitement ou non au profit des associés) et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers ;
- l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ;
- la gestion de titres, actions, parts sociales, obligations, autres valeurs mobilières et tous droits sociaux pour son propre compte, directement ou dans le cadre d'un mandat de gestion consenti à un prestataire de services; la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer et la gestion de ces participations.
Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil
Durée : 99 années
Capital : 100 000 euros
Gèrance :
Monsieur André HUBERT, demeurant 11 rue Juhanne Broquars, 21121 Fontaine les Dijon
Monsieur Rémy GREBOT, demeurant 18 impasse Edgar Degas, 21000 Dijon
Monsieur Pierre-Marie MILLIERE, demeurant 8 rue Léon Gastinel, 21000 Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis

AL21515146

Suivant acte sous seing privé en date du 20 décembre 2010 à Thorey-sous-Charny, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GACHON HOLDING
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 22 rue Amont 21350 Thorey-sous-Charny
Objet :
- l'acquisition par voie d'apports en nature, achat ou souscription, de toutes participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux et autres valeurs mobilières, leur propriété et leur gestion ;
- la réalisation de toutes prestations de services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres au profit de sociétés filiales ou apparentées, ainsi que de tous tiers ; la gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées et plus généralement toutes activités entrant dans le cadre d'une société holding ;
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 euros entièrement libéré.
Gérance :
Sébastien Marcel Henri Gachon
demeurant : 22 rue Amont - 21350 Thorey sous Charny
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis,

AL21515148



T. Chenillot
Chosal F-74350 Cruseilles
Tel. 04 50 44 28 88 - Voiture 06 08 97 59 88
J.M. Chenillot
6, Rue de Serein
F-89000 St Georges
Tel. 03 86 48 12 64 - Voiture 06 08 95 26 90

RONDO-DAN
(dérouleuse à balles rondes)

SAFER de Bourgogne — AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Ladoix-Serrigny:
47 a 83 ca - Les vris: AE-26-27-184[31]
Vignes en AOC Ladoix Rouge
Cmne de Seurre:
5 ha 31 a 10 ca - Dessus des pres: ZC-44
Ahuy:
7 ha 52 a 64 ca - Au devant des combes: D-325 - Charmes aux lievres: AB-336 - Croix d ouzeraules: AB-133-135-140-142-148-149-160-161 - Dsu de la combe jean verre: D-391 - Es champs de la clef: AC-353-362 - Es champs millots: AC-167-184
- Es champs pourrots: D-19-28-30 - Es comberons: AB-261 - Es corvees: AD-347 - Es creusots: AC-318 - Es fausses godeaux: AD-880[111] - Es jossets: C-57-134-137-185 - Es mal carree: AD-69 - Es maraudees: C-382[36]
- Es mocquots: AD-299-300 - Es montants: AB-114-116-125 - Es muroyes: AB-73-78-88-93 - Es ruchottes: AD-239-255-256-866[236] - Es voyes d epirey: AD-85 - Isles des ponts d asnieres: AC-329-341 - Plains de pierres: D-262-264 - Ponts d asnieres: AC-9-34
Antigny-la-Ville:
2 ha 34 a 07 ca - Fontaine volot: B-405 - La mousseniere: B-60-61-62-442[60] - Le ponteau: D-231 - Sur le buisson matrot: B-374
Auxant:
2 ha 20 a 80 ca - Combe noire: ZC-76
Châteauneuf:
17 ha 54 a 95 ca - Charrieres des vignes: ZH-19(A) - En mu: ZN-19 - La piece de l etang: ZN-53 - Moulin guillaume: ZL-6 - Preaudor: ZN-1(J)-1(K) - Sur la clef: ZL-22-31
56 a 10 ca - Moulin guillaume: ZL-4
25 a 50 ca - Moulin guillaume: ZL-5
22 a 80 ca - Moulin guillaume: ZL-8
Fontaine-Les-Dijon:
82 a 98 ca - Au champ clude: A-6-10-26-38-42
Maligny:
68 a 51 ca - Champs beret: A-235 - L haut de velee: A-263-265 - Les verts: C-48
Messigny et Vantoux:
3 ha 87 a 06 ca - En la cote: ZL-57 - Le vey de bise: ZX-89[60] - Les montants du bois de no: ZK-45-46 - Roche au cerf: ZR-34
Ruffey-les-Echirey:
78 a 33 ca - Les vernes au sully: F-412
Sainte-Sabine:
44 a 50 ca - La piece noirot: ZB-32-33
Vandenesse-en-Auxois:
7 ha 72 a 07 ca - Les cerisiers: ZH-51[15]-56[16](Z)-56[16](AJ)-56[16](AK)-56[16](B)[P1], comprenant un bâtiment d'exploitation.
17 ha 72 a 80 ca - La couture du bois: ZH-79[12](J)-79[12](K) - Les cerisiers: ZH-53
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/01/2011 à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél. 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21515155

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL M.M. CHAUFFAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 12, rue Ernest Renan
21 300 Chenove
518 990 346 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2010, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21512917

SCI LA CASSILIENNE en liquidation au capital de 500 euros. Siège : 20 Rue Machureau, 21320 Chailly sur Armançon. RCS Dijon 478 851 298 . Suite A.G.E du 03-12-2010 et à compter du 30-12-2010 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur , décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL21515142

S.U.

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 17 Rue de Cracovie
21850 Saint Apollinaire
401 141 890 RCS Dijon

Avis de clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 3 Décembre 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François Dubost de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21515152

MODIFICATION DE CAPITAL

ADSTRAT

Société par actions simplifiée
au capital de 484 000 €
Siège social :
10 B, Rond point de la nation
21000 Dijon
513 144 105 RCS Dijon

Aux termes d'une consultation écrite des associés en date du 13 décembre 2010, les associés ont décidé à la majorité statutaire d'augmenter le capital de la société d'un montant de 95.000 € entièrement libéré, ce capital étant ainsi porté à 484.000 €. Ainsi, 95 actions nouvelles de catégories A ont été créées, d'un montant de 1.000 € chacune,
intégralement souscrites et libérées en numéraire.
Par une décision du 15 décembre 2010, le Président de la société a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital.
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
ARTICLE 6 - Formation du capital - Apport
1. Il a été fait apport à la constitution de la société une somme totale en numéraire de 389.000 €,
entièrement libérée, correspondant à 389 actions de 1 000 € chacune de valeur nominale.
2. Le capital social a été augmenté d'un montant de 95 000 € par décision du 17 décembre 2010
contenant création de 95 actions de catégorie A de 1 000 € de valeur nominale et intégralement libérées
à la souscription.
ARTICLE 7 - Capital social
Le capital social est fixé à la somme de 484 000 €.
Il est divisé en 484 actions de 1 000 € chacune de valeur nominale, entièrement libérées et réparties en
deux catégories, savoir :
- 195 actions de catégorie A,
- 289 actions de catégorie B.
Les caractéristiques particulières rattachées à chaque catégorie d'actions sont définies à l'article 10 ci-après.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis et mention,
Monsieur Jean Jacques BAYLACQ, Président.

AL21515154

NON DISSOLUTION

DONZEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000€
Siège social : rue du Dessous
21190 Auxey Duresses
504 681 750 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal du 10 décembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL21515135

CARETRO

Société à reponsabilité limitée
au capital de 1 750 000 euros
Siège social : 1 ter rue de la Feuillée
21400 Châtillon sur Seine
492 839 097 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223.42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution de la société.
Pour avis,
La gérance

AL21515149

TRANSFERT DE SIÈGE

EARL VIRELY-ARCELAIN

Société civile
Au capital de 8 000 euros
Siège social : rue du Moulin Marceau
21630 Pommard
383 867 736 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 03/09/2010, Monsieur Virely Jean Cyrille a décidé de transférer le siège social de la société à 32 grande rue, 21630 Pommard.
Pour avis, la gérance.

AL21515139

NOMINATION

Société de Charpentes Industrialisées pour le bâtiment

SOCIBAT

SARL au capital de 125.000 €
Siège : Quétigny (21800)
3 Rue de la Fonderie
Chevigny Saint Sauveur
335 074 555 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale du 25 novembre 2010, Mr Sébastien Clément sis à Lyon (69003) 173 Avenue Lacassagne, a été nommé cogérant pour une durée illimitée à compter du 15 décembre 2010.
Modification au R.C.S. de Dijon.
Pour avis,
Le gérant

AL21515153

DÉMISSION

TROIKA

SARL au capital de 3.000 euros,
Siège social : 37, rue Pasteur
21000 Dijon
491 985 446 RCS Dijon

Le 13 décembre 2010, l'AG a pris acte de la révocation et démission à compter
du 8 décembre 2010, de Mme Lidia Paschenko de ses fonctions de co-gérant.
Mention faite au RCS de Dijon

AL21515144

GEGOUT & Associés
Avocats
CS 60 160
13 Allée de Longchamp
54602 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. : 03-83-44-27-27

OXYL'AIR

S.A.S. au capital de 150 670 €
14, rue Buffon - Zone d'Activités Commerciales
Porte de Beaune
21200 Beaune
442 269 247 R.C.S Beaune

Par décision en date du 28/05/2010, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Philippe Dubois de ses fonctions de Président à effet du 30/09/2010 et à désigné pour le remplacer à compter du 01/10/2010 M. Thierry Alliotte, demeurant 3, rue de Beauregard.
Mention sera portée au R.C.S de Beaune.

AL21515150

TDB1093 P20_21_22__ 22/12/10 16:03 Page2

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL GIBASSIER

Société civile
Au capital de 72 240 euros
Siège social : 21910 Saulon la Rue
408 279 529 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 02/12/2010, la collectivité des associés a autorisé Madame Gibassier Marie- Dominique a démissionner de ses fonctions de gérante au 31/12/2010 agrée Monsieur Gibassier Romain demeurant à Gevrey Chambertin, 21220, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, à compter du 01/01/2011.
Pour avis, la gérance.

AL21515138

SARL CABINET BOURGOGNE IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 2 Bis Rue Saint Nicolas
21400 Châtillon sur Seine
451 181 945 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 08/12/2010, il résulte que Mademoiselle Parietti Floriane demeurant 7 Route de Vanvey 21400 Châtillon sur Seine a été nommé Gérante à compter du 08/12/2010, en remplacement de Monsieur Cabane Alexandre demeurant Route de Rouvres 21290 Gurgy la Ville, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis,

AL21515140

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

LADORIDAINE

Société Civile de Moyens
au capital de 300 €uros
Siège social : 3 Rue des Chapelains
58200 Cosne Cours sur Loire
443 965 447 RCS Nevers

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er décembre 2010, il a été décidé :
de prendre acte de la démission de Madame Lecat Marie-Laure, co-gérante de la SCI, de transférer le siège social de Cosne Cours sur Loire (Nièvre), 5 Rue Caumeau à Cosne Cours sur Loire (Nièvre), 3 Rue des Chapelains.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, la co-gérante,
Sophie Béclin

AL58512929

FIDAL
Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

GRIVEAU VERONIQUE

SARL au capital de 46 000 €
Siège social
2 rue des Grands Jardins
58000 Nevers
En cours de transfert
ZAC des Grands Champs
46, bd du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
382 476 877 RCS Nevers

Le 10 décembre 2010, l'associée unique statuant en application des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de transférer le siège social du 2 rue des Grands Jardins 58000 Nevers à la ZAC des Grands Champs 46, bd du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers.
Pour avis, la gérante, V. Griveau

AL58515144

EURL DE PILLOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
Pillot - 58240 Luthenay-Uxeloup
RCS Nevers - 512 278 987

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 31/10/2010, M. Nolin Nicolas décide de l'extension de l'objet à l'activité de prise de participation, de la modification de la dénomination en « SARL de Pillot » et de l'entrée
de Melles Nolin Mathilde et Maud.
Pour avis, La gérance

AL58515163

EARL DE TAZIÈRES

Au capital de 103.970,23 €
6 Chemin de Magny
58180 Marzy

Par acte sous seing privé en date du 5 décembre 2010, Mme Lyon Evelyne démissionne de ses fonctions de gérant et devient associée non exploitante et le siège social est transféré 1 rue de la Fontaine - 58180 Marzy à compter du 31 décembre 2010
Pour avis, la gérance

AL58515165

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Par jugement rendu le 20 octobre 2010 et définitif, le Tribunal de Grande Instance de Nevers a homologué l'acte reçu par Maître Emmanuel Clerget, Notaire à la Charité sur Loire (Nièvre), le 20 Mars 2010, aux termes duquel Monsieur Laurent Jean Maurice Martin, et son épouse, Madame Véronique Suzanne Gomez, demeurant ensemble 2, rue Chevrote Le Manoir 58700 Sichamps, ont convenu d'adopter le régime de la Séparation de Biens tel qu'il est prévu par les articles 1536 à 1543 du Code Civil.
Pour extrait,
A Nevers, le 14 décembre 2010
Muriel POTIER VANHALST-CHAIGNEAU

AL58515148

Notaires
SCP Daniel Métayer
et Francis Lhéritier
Notaires associés
6 avenue Saint-Just, 58000 Nevers

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Francis Lhéritier, notaire associé à Nevers, le 15 décembre 2010, Monsieur Bernard Andrieux, retraité, et Madame Eliane, Germaine, Pierrette Milon, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Coulanges les Nevers (58660) Forgeneuve, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Nevers (58000) le 9 août 1954, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle, avec exclusion des biens propres de Madame Eliane Andrieux provenant de la succession de sa mère, et avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Francis Lhériter notaire associé à Nevers, 6 Avenue Saint-Just.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
Me Francis LHERITIER

AL58515154

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Livry du 8 Décembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DOMAINE DES HESPERIDES
Siège : La Ribaine, Riousse - 58240 Livry
Durée : 99 ans
Capital : Variable, minimum 4.500 €uros
Objet : négoce de vin embouteillé
Président : Monsieur Gérard Wastyne demeurant La Ribaine Riousse - 58240 Livry
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Un droit de vote double est attribué aux dirigeants.
Agrément : Les cessions d'actions sont libres.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
Pour Avis
Le Président

AL58515128

Par acte SSP du 10/12/2010, il a été constitué une SARL :
Dénomination :
POMMA ELECTRICITE
Objet social :Travaux d'électricité
Siège social :
Les Crisenons, 58210 Oudan
Capital : 4500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Poma Gérard demeurant au lieu dit :Les Crisenons 58210 Oudan
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58515141

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître François Millier, notaire à Paris 9ème, 5, rue Auber, en date du 04 décembre 2010, il a été constitué une société civile, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI GUENY-CULLEN
Durée : 99 années qui commenceront à courir jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Siège social : 6 bis rue du Sort 58000 Nevers
Objet social : l'acquisition, a gestion, administration, a mise en location et l'usage par les associés de tous biens immobiliers.
Capital social : 600 000 euros
Gérants : Madame Cullen Ellen épouse Gueny, demeurant, 6 bis rue du Sort 58000 Nevers, Monsieur Thomas Gueny, demeurant, 5 rue Lalo 75116 Paris et Madame Gueny Adrienne épouse Ouvrieu, demeurant, 74 rue du Fbg Poissonnière 75010 Paris.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La gérance

AL58515145

Par acte SSP du 17/12/2010, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
KELIMMO
Objet social : L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Siège social :
Impasse de la Poste, 58000 Challuy
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Michel ESTORGE, demeurant 4, place Ravel, 58000 Nevers.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58515157

Notaires
Société Notariale
«Joel GAUTHIER
Emmanuel CLERGET»
58400 La Charité sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Joël GAUTHIER, notaire à La Charité sur Loire, le 16 Décembre 2010, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: SCI»SC-LUIGI»
Capital social : Mille Euros (1 000,00 Eur), il est divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00€) chacune, numérotées de 1 à 100
Siège social : 20 rue du Puits Charles 58400 La Charité sur Loire
Objet : L'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles et notamment un immeuble à usage d'habitation sis à La Charité sur Loire, 20 rue du Puits Charles.
Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Apports en numéraire: Mille Euros (1 000,00 €)
Modalités des cessions de parts sociales: Agrément de la collectivité des Associés autres que celles faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
Gérant : Monsieur Naudin Stéphane, pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis et mention
Joël GAUTHIER

AL58515156

SCEA TURPIN

Au capital de 179.500 €
47 Route des Feuillats
St Maurice - 58300 Decize

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la SCEA TURPIN prenant effet le 11 novembre 2010 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : activités de production agricole
Dénomination sociale : SCEA TURPIN
Siège social : 47 Route des Feuillats - St Maurice - 58300 Decize
Associés tenus indéfiniment et conjointement des dettes sociales :
Mrs Turpin Robert et Alain
Gérant : M. Turpin Alain, demeurant 45 Route des Feuillats - St Maurice - 58300 Decize
Capital social : 179.500 € correspondant à des apports de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL58515152

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL BALLAND
Forme sociale : SARL
Siège social : Marigny, 58110 Aunay en Bazois ;
Objet social : Réalisation de tous travaux de maçonnerie générale, de couverture, de carrelage, d'isolation, de fourniture et de pose de menuiseries ;
Durée de la société : 99 ans
Capital social : 100€
Gérance : Mr Jean Paul Balland dt à Aunay en Bazois (58), Marigny ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.

AL58515162

Constitution du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Buteau Michel et Clément Vermenoux
58120 Château Chinon Campagne

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Buteau Michel et Clément dont le siège social est fixé à Vermenoux - 58120 Château Chinon Campagne.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 3 septembre 2010.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,
Les fondateurs

AL58515166

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE TROIS VEVRES

Conformément à l'arrêté de M. le maire du 16 décembre 2010, une enquête publique aura lieu, en mairie, du 8 janvier au 14 février 2011 sur le projet de la carte communale.
M. ROMEYER, commissaire enquêteur, recevra samedi 8 janvier et jeudi 3 février 2011 de 9 h à 12 h et jeudi 20 janvier et lundi 14 février 2011 de 15 h à 17 h.
Pendant la durée de l'enquête les observations sur le projet d'élaboration de la carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l,Äòenquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

AL58515158

DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3/11/2010, enregistré à Nevers le 29/11/2010 bord n° 2010/1456 Case n° 3, les associés de la SCI «S.C. DU 2 RUE DU PRESIDENT WILSON A CLAMECY», au capital de 1.524,49 euros, ayant son siège à Clamecy (58) 2 rue du Président Wilson, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 344.574.850,
Ont décidé la dissolution volontaire anticipée de la société à compter du 31 décembre 2009, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à toutes les formalités nécessaires : Mr Shermann Alain, dt 10 rue de l'Estacade à Meschers sur Gironde (17132), lequel accepte ses fonctions.
Le siège de la liquidation a été fixé à Clamecy 2 rue du Président Wilson.
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL58515146

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3/11/2010, les associés de la SCI «S.C DU 2 RUE DU PRESIDENT WILSON A CLAMECY», au capital de 1.524,49 euros, ayant son siège à Clamecy (58) 2 rue du Président Wilson, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 344.574.850,
Ayant pour liquidateur, Mr Schermann Alain, dt 10 rue de l'Estacade à Meschers sur Gironde (17132),
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ledit procès-verbal de l'Assemblée d'approbation sera conformément à la loi, déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour Avis
Le Liquidateur

AL58515147

Notaires
Office notarial
«Calsac, Crochet,
Mennetret,
Jacquemain-Cournil
et Chritophe Pierret»
à Reims (Marne), 15 rue Clovis
Membre GIE pharmétudes

SELAS PHARMACIE MINGEAU

Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
au capital de 30 000,00 euros
Siège social : Pouilly sur Loire (58150)
77 - 79 rue Waldeck Rousseau
RCS Nevers 492 214 069

Avis de dissolution
Aux termes d'un procès-verbal en date du 10 septembre 2010, les associés ont approuvé sous condition suspensive réglementaire le projet de fusion reçu par Maître David Mennetret, notaire associé à Reims (Marne), le 15 juillet 2010, prévoyant l'absorption de la société SELAS Pharmacie Mingeau par la société dénommée Pharmacie du Bien-Etre, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, au capital de 85 000,00 eur, dont le siège est à Pouilly-sur-Loire (58150), 55, rue Waldeck Rousseau, identifiée au SIREN sous le numéro 494 516 925 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Aux termes d'un acte reçu le 10 septembre 2010 par Maître David Mennetret, notaire associé à Reims (51100), contenant traité de fusion par absorption sous condition suspensive de l'enregistrement, par l'autorité compétente, de la déclaration d'exploitation de la société absorbante, en conformité de l'article L. 5125.16 du Code de la Santé Publique, acte enregistré au Pôle enregistrement S.I.E. de Reims-Nord, le 15 septembre 2010, bordereau n° 2010/1098, case 1, la société SELAS Pharmacie Mingeau a apporté à la société Pharmacie du Bien Etre la totalité de son actif à charge de la totalité de son passif, moyennant la création par la société absorbante de deux cent soixante dix (270) parts nouvelles de 10 € nominal chacune, entièrement libérées.
La condition suspensive a été réalisée par suite de l'enregistrement par le Conseil régional de l'ordre des pharmaciens de la déclaration d'exploitation de la Pharmacie du Bien-Etre en date du 25 novembre 2010 avec effet à compter du 1er décembre 2010.
La société absorbée est dissoute par anticipation et de plein droit, par le seul fait et à compter du 1er décembre 2010.
Le passif de la société absorbée est entièrement pris en charge par la société absorbante, la dissolution de la société absorbée n'étant suivie d'aucune opération de liquidation de cette société.
Aux termes d'un acte contenant constatation de la réalisation de la condition suspensive réglementaire susvisée, reçu par Maître David Mennetret, notaire associé à Reims (Marne), le 2 décembre 2010, enregistré au Pôle enregistrement S.I.E. de Reims-Nord, le 6 décembre 2010, bordereau 2010/1455, case 1, la fusion et corrélativement la dissolution de la société SELAS Pharmacie Mingeau sont devenus définitives à compter du 1er décembre 2010.
Pour avis,
David Mennetret, notaire

AL58515150

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux

TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX

SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

TDB1093 P20_21_22__ 22/12/10 16:03 Page3

La Société Coopérative Agricole : Cuma des Mechins
N° d'immatriculation : 314 991 159
Siège social : chez M. Voisin Gérard 58390 Dornes a prononcé sa dissolution à compter du 10 juin 2010 et désigné aux fonctions de liquidateurs :
- Monsieur Voisin Gérard domicilié à 07 route de Gennetines 58390 Dornes
- Monsieur Voisin Jean-Luc domicilié à Les Bruyères de Breux 58380 Lucenay les Aix.
Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à M. Voisin Gérard, 07 route de Gennetines 58390 Dornes.
Les dépôts des actes et des pièces relatifs à la liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le président de la CUMA

AL58515164

MODIFICATION DE CAPITAL

MARTIGNON EARL

Les Naslots - 58220 CIEZ
Capital social : 167 000 €
RCS Nevers - 428 816 060

AUGMENTATION DU CAPITAL
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er novembre 2010, il a été procédé à une augmentation de capital social de 30 000 € pour passer le capital de 167 00 € à 197 000 € par création de 30 parts de 1 000 €.
Pour avis, La gérance

AL58512920

S.A.R.L. LA COLLINE DE SIDONIEMIC AND CO

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 8 000 €
Siège Social : 57 Rue de Marzy
58000 Nevers
R.C.S. Nevers B 440 179 240

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 15/12/10, il résulte que le capital a été augmenté en numéraire de 22 000 euros pour être porté à 30 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Article six, Apports
- Ancienne mention
Apports en numéraire: 8 000 euros
- Nouvelle mention
Apports en numéraire: 30 000 euros
Article sept, Capital social
- Ancienne mention
Capital : 8 000 euros
- Nouvelle mention
Capital : 30 000 euros
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL58515140

S.A.R.L. «JG MOTORSPORT»

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 20 400 €
Siège social : Rue de la Chapelle
58000 - Challuy
R.C.S. Nevers B 519 054 084

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 13/12/10, il résulte que le capital a été augmenté en numéraire de 10 000 euros pour être porté à 30 400 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Article six - Apports
- Ancienne mention
Apports en numéraire: 20 4000 euros
- Nouvelle mention
Apports en numéraire: 30 400 euros
Article sept - Capital social
- Ancienne mention
Capital : 20 400 euros
- Nouvelle mention
Capital : 30 400 euros
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL58515153

NON DISSOLUTION

ETABLISSEMENT DA SILVA

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 126 bis, route de Lyon
58000 Sermoise sur Loire

L'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2010 suite au rapport de la gérance, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation conformément aux articles L. 223-42 et suivants du code de commerce.

AL58515138

TRANSFERT DE SIÈGE

BOULANGERIE PATISSERIE VASCHER

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 50 000 €uros
Siège Social : 1 Rue du 14 Juillet
58000 - Nevers
R.C.S. Nevers B 381 036 300

Suivant décision collective des associés en date du 29/11/2010, il résulte que le siège social a été transféré au 74 Avenue du 8 mai 1945, 58660 Coulanges les Nevers à compter du 29/11/2010. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention
Siège : 1 Rue du 14 Juillet, 58000 - Nevers
Nouvelle mention
Siège : 74 Avenue du 8 mai 1945, 58660 Coulanges les Nevers
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58512926

S.C.I. «S.T.V»

Société Civile Immobilière
au Capital de 609,80 Euros
Siège Social : 57 Rue de Marzy
58000 - Nevers
R.C.S. Nevers D 381 254 259

Suivant décision collective des associés en date du 29/11/2010, il résulte que le siège social a été transféré au 74 Avenue du 8 mai 1945, 58660, Coulanges les Nevers à compter du 29/11/2010. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention
Siège : 57 Rue de Marzy, 58000 - Nevers
Nouvelle mention
Siège : 74 Avenue du 8 mai 1945, 58660 , Coulanges les Nevers
Mention au RCS de Nevers. Pour avis, la gérance.

AL58512928

ARBRES ET JARDINS 2001

Société à responsabilité limitée
au capital de 59 700 euros
Siège social : 3 petite rue de l'Hermitage
58660 Coulanges les Nevers (Nièvre)
437 510 001 RCS Nevers

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2010, il résulte que :
- Le siège social a été transféré, à compter du 01/12/2010, de Coulanges les Nevers (Nièvre) 3 petite rue de l'Hermitage, à Zone Industrielle rue de Guérigny, 58400 La Charité sur Loire.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Le siège social est fixé à Zone Indusrielle rue de Guérigny, 58400 La Charité sur Loire.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
Le représentant légal.

AL58515161

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

NOMINATION

COURTOUX

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 246 769 euros
La Thionnerie
58330 Saint Saulge

L'assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2010 nomme Madame Courtoux Geneviève née Raffeau, gérante de la Scea Courtoux pour une durée expirant le 30/06/2013.
La Gérance

AL58515152

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

COMMERCE BAILLY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 146 250 euros
Siège social : Dompierre sur Nièvre
58350 Châteauneuf Val de Bargis
RCS Nevers 314 247 651

De l'A.G.O.A du 31 octobre 2010, il résulte la nomination :
- en qualité de commissaire aux comptes titulaires, la société CPB AUDIT, représentée par Monsieur Christian
Perrin-Bondoux, située à Nevers (58) ,12 bis rue Achille Millien,
-en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe Juhen, situé à Decize (58302), Port des Vignots.
Pour avis
Le président du conseil

AL58515155

CESSION

Etude de Maître Yves PAPOT, Notaire à Fours (Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître Yves Papot, Notaire à FOURS (Nièvre) le 10 Décembre 2010, enregistré au Pôle Départemental de l'enregistrement de Nevers (Nièvre), le 14 Décembre 2010, Bordereau 2010/1 532 - Case n° 1
La Société « MOTOCULTURE GADET », Société à Responsabilité Limitée au capital de 68.530,00€ ayant son siège social à Decize (58300), 109 Bis Avenue de Verdun, immatriculée au RCS de Nevers, sous le numéro 520 104 985 a vendu à la SARL PICON JARDINAGE, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 20.000,00€ ayant son siège social à Decize (Nièvre), 109 Bis Avenue de Verdun, immatriculée au RCS de Nevers, sous le numéro 527 611 933.
Un fonds de commerce de vente et réparation de matériels pour les espaces verts et tous équipements complémentaires, locations de matériels TP et Motoculture exploité à Decize (58300), 109 Bis Avenue de Verdun.
Entrée en jouissance : A compter du 10 Décembre 2010.
Prix : CENT SOIXANTE TROIS MILLE Euros (163.000,00 €).
Oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'Etude de Maître Yves Papot, Notaire à Fours (58250), 13 Route de Decize, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion de la publication légale au BODACC.
Pour unique insertion (signé) PAPOT

AL58515147

FUSION

Office notarial «Calsac, Crochet, Mennetret Jacquemain-Cournil et Pierret»
à Reims (Marne), 15 rue Clovis
Membre GIE pharmétudes

PHARMACIE DU BIEN-ETRE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 85 000,00 euros
Siège social : Pouilly sur Loire (58150)
55, rue Waldeck Rousseau
RCS Nevers 494 516 925

Avis de fusion - augmentation de capital - gérance
L'assemblée générale extraordinaire sous condition suspensive réglementaire en date du 10 septembre 2010 :
- a approuvé le projet de fusion reçu par Maître David Mennetret, notaire associé à Reims (Marne), le 15 juillet 2010, prévoyant l'absorption par la Pharmacie du Bien-Etre de la société dénommée SELAS Pharmacie Mingeau, Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée, au capital de 30 000,00 eur, dont le siège est à Pouilly-sur-Loire (58150), 77-79 rue Waldeck Rousseau, identifiée au SIREN sous le numéro 492 214 069 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers, ce projet de fusion ayant été approuvé préalablement par l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 septembre 2010 des associés de la SELAS Pharmacie Mingeau, société absorbée,
- a décidé de procéder à une augmentation de capital de 2 700 € par l'émission de deux cent soixante dix (270) parts nouvelles de 10 € nominal chacune, entièrement libérées, le capital de la Pharmacie du Bien-Etre étant porté à 87 700 €, et la prime de fusion à 3 254 €
- décidé de modifier l'article 7 des statuts relatif au capital social comme suit :
Ancienne mention :
85 000,00 euros
Nouvelle mention :
87 700,00 euros
- a décidé de nommer Madame Maud Mingeau, demeurant à Pouilly sur Loire (58150), 55 rue Waldeck Rousseau, en qualité de gérante de ladite société et de modifier l'article 15 alinéa 2 des statuts relatif à la nomination des gérants comme suit :
Ancienne mention :
Nomination du gérant : Monsieur Laurent Mingeau est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
Nouvelle mention :
Nomination des co-gérants : Monsieur Laurent Mingeau et Madame Maud Mingeau sont désigné co-gérants de la société pour une durée illimitée.
- aux termes d'un acte reçu le 10 septembre 2010 par Maître David Mennetret, notaire associé à Reims (51100), contenant traité de fusion par absorption sous conditions suspensive de l'enregistrement, par l'autorité compétente, de la déclaration d'exploitation de la société absorbante, en conformité de l'article L. 5125.16 du Code de la Santé Publique, acte enregistré au Pôle enregistrement S.I.E. de Reims-Nord, le 15 septembre 2010, bordereau n° 2010/1098, case 1, la société SELAS Pharmacie Mingeau a apporté à la société Pharmacie du Bien-Etre la totalité de son actif à charge de la totalité de son passif, moyennant la création par la société absorbante de deux cent soixante dix (270) parts nouvelles de 10 € nominal chacune, entièrement libérées.
Aux termes d'un acte contenant constatation de la réalisation de la condition suspensive réglementaire susvisée, reçu par Maître David Mennetret, notaire associé à Reims (Marne), le 2 décembre 2010, enregistré au Pôle enregistrement S.I.E. de Reims-Nord, le 6 décembre 2010, bordereau 2010/1455, case 1, la fusion de la société SELAS Pharmacie Mingeau par la Pharmacie du Bien-Etre et les modifications statutaires sont devenues définitives à compter du 1er décembre 2010.
L'inscription modificative de la société sera effectuée au RCS de Nevers.
Pour avis
David Mennetret, notaire

AL58515149

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

CAPDECORS

SARL en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège : 39 Boulevard Aristide Briand
89100 Sens
429 228 281 RCS Sens

L'AGE réunie le 30 avril 2010 a décidé de transférer le siège social du 13 Avenue Georges Pompidou, 89100 Sens au 39 Boulevard Aristide Briand 89100 Sens, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Lors de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Marc Larue, 39 Boulevard Aristide Briand 89100 Sens, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 39 Boulevard Aristide Briand 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89512938

FP 2 MENUISERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social
20 place Victor Hugo
89100 Sens
(transféré 37 route de Malesherbes
à 45390 Puiseaux)
RCS Sens n° 511 285 504

Suivant décision en date du 10 décembre 2010, l'associé unique a décidé de:
- modifier la dénomination sociale de la société et d'adopter avec effet au 15 décembre 2010 comme dénomination sociale «MPP Menuiserie»
L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
- transférer le siège social fixé initialement à 89100 Sens, 20 place Victor Hugo à 45390 Puiseaux, 37 route de Malesherbes à compter du 15 décembre 2010.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
- nommer en qualité de co-gérants pour une durée indéterminée, à compter du 15 décembre 2010, en remplacement de Monsieur Frédéric Feraud démissionnaire :
- Monsieur Michel Dol demeurant 24 rue Georges Clémenceau à 67240 Bischwiller
- Monsieur François Doury demeurant 36 chemin de la Messe à 45390 Puiseaux

AL89512930

SCI DU MUSEE

Société civile
au capital de 54 000 euros
Siège social : 18 Place de la République
89100 Sens
428 648 018 RCS Sens

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 23 novembre 2010, il a été décidé :
- De nommer Monsieur Daniel Langlois demeurant à Maillot (89) rue de l'Europe en qualité de gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Lionel Duracher, démissionnaire.
- De transférer le siège social de Sens (89) 18 Place de la République à Maillot (89) 21 rue de l'Europe.
En conséquence, les articles 4 et 23 des statuts seront modifiés.
La gérance

AL89512933

CHANGEMENT DE NOM

Mme Roukba épouse Benazouz (Fatima) née le 9 mars 1966 à Boufekrane-Meknès (Maroc), demeurant 2 rue de Verdun, appartement 117, à Saint Florentin (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Saïdi.

AL89512937

AVIS DE CONSTITUTION

SCI DE LA PORTE PEINTE

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Impasse du Chagnat,
89310 Noyers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Noyers du 9 décembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile Immobilière
Dénomination sociale : SCI DE LA PORTE PEINTE
Siège social : 12 Impasse du Chagnat, 89310 Noyers
Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à Noyers (89310) 3 rue de la Porte Peinte, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Daniel Legrand demeurant à Noyers(89310) 12 Impasse du Chagnat
Clauses relatives aux cessions de parts :

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Dollot - terre
2 ha 06 a 72 ca - Sur chem de cheroy a droit: Z-84-85-292-294
St Valérien- terre
5 ha 56 a 80 ca - La mironnerie: ZS-16 - Sur le chemin de cheroy: ZS-38

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 10 janvier 2011 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer ,Äì 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89512942

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
- agrément accordé par le gérant
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La Gérance

AL89512917

A Auxerre il a été constitué le 30/11/2010
Forme :EURL
Capital social : 2 000.00 €
Dénomination :B2V
Siège social :9 rue du 24 Août 89000 Auxerre
Durée :99 ans
Objet :Entreprise générale de bâtiment
Gérant :Mr Ali Abid 9 rue du 24 Août 89000 Auxerre
RCS Auxerre

AL89512923

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HAJLI SARL
Forme : Société à responsabilité limitée
Capital : 3800,00 euros
Siège Social : Z.A. Pierre barrée, immeuble 20, 89100 GRON
Objet Social : Restauration
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Gérant : HAJLI Mohamed demeurant à Paron (89100) 18 route des Croissants
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Sens

AL89512926

Par acte SSP du 15/12/2010, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
Webdia
Objet social : programmation informatique
Siège social :
30 avenue Vauban, 89100 Sens
Capital : 2500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M.Dubois David, demeurant 8 rue Duquesne - 89000 Auxerre
Immatriculation au RCS de Sens

AL89512927

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 décembre 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :JOBAT
Siège social : 76 Route de la Mothe, 89120 Charny
Forme : SAS
Capital : 5000 Euros, divisé en 50 actions de 100 Euros chacune.
Objet social : Entreprise générale de bâtiment comprenant notamment : maçonnerie, béton, plâtrerie, charpente, couverture, plomberie, zinguerie, fourniture et pose de cuisines aménagées, terrassement, électricité, chauffage, ravalements, carrelage, menuiserie, isolation, clôtures, marchand de biens. Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières, la gestion, l'achat, la vente de ces participations. Toutes prestations de services et conseils notamment en matière administrative, commerciale, financière, informatique, d'organisation et de gestion, en matière technique, de contrôle qualité.
Président : Monsieur Arnaud Maimbourg demeurant :
19 allée des champsbleaux,
89240 Villefargeau
élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89512931

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 décembre 2010 à Pont sur Yonne, il a été constitué une société en Nom Relatif.
Dénomination sociale : SNC TVB
Forme :Société en nom collectif
Objet :La société a pour objet la réalisation de prestation de travaux agricoles.
Capital social :12 000 euros
Siège social :Pont sur Yonne (yonne) 21 rue Pierre Banry
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 12 000 euros
Gérant : M. Jean Robert Viard demeurant à Gisy les Nobles (89), 1 Grande rue, M. Philippe Théau demeurant à Pont sur Yonne (89), 21 rue Pierre Banry, et M Christophe Théau demeurant à Pont sur Yonne (89), 21 rue Pierre Banry.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (yonne)
Pour avis et mention,le gérant

AL89512935

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Villeneuve St Salves (89) du 20/12/10, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Elitoine
Siège: 9 rue des champs coulon-89230 Villeneuve St Salves
Objet: Travaux administratifs et conseils
Durée: 99 ans
Capital: 5 000 €
Gérance: Mme Massacry Angèle, demeurant 9 rue des champs coulon ,Äì 89230 Villeneuve St Salves.
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre.
La gérance

AL89512940

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 05/11/2010 concernant la société Panneaux Contrecollés Construction. Il fallait lire :
Fixé le siège de liquidation à l'adresse du siège social.

AL89512932

MODIFICATION DE CAPITAL

FLEURY-ELEC

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 18 place de la Liberté
89190 Villeneuve L'Archevèque
507 503 126 RCS Sens

Le 06/12/10, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 40 000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 10 000 €
Nouvelle mention :
Capital social : 50 000 €

AL89512924

TRANSFERT DE SIÈGE

EQCAETIO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège Social : 17/19 avenue Aristide Briand
(89700) Tonnerre
RCS 522 977 347 Auxerre

Conformément à l'article 4 des statuts le siège social est transféré 2 rue des Colonnes (89100) Saint-Martin du Tertre, à compter du 1er janvier 2011, sur simple décision de la gérante, Jobert Marilyne. La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Sens.

AL89512925

LE CHENE POYAUDIN

SARL au capital de 1000,00 euros
Siège social 34B, bd du 11 novembre
89000 Auxerre
RCS Auxerre 509892550

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 15/12/10, il a été décidé que le siège social de la société actuellement situé à Auxerre (89000) 34B bd du 11 novembre serait transféré à Pourrain (89240) Z.A. Champs Gilbards, ce à compter du 15/12/10.
Les statuts ont donc été modifiés comme suit :
«Le siège de la société est situé à Auxerre (89000) 34B bd du 11 novembre.
remplacé par
«Le siège de la société est situé à Pourrain (89240) Z.A. Champs Gilbards.
Le Gérant

AL89512934

ABLOC

SARL au Capital de 40.000 Euros
Siège social : 30, avenue Vauban
89100 Sens
439 812 165 RCS Sens

Par AGE en date du 30.09.2010, il a été décidé :
-De compléter l'objet social existant avec le désamiantage et la démolition
-De transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La dénomination, la durée, l'objet, le siège, le capital de la société n'ont pas été modifiés. Monsieur Jean Michel PL√à domicilié au 37, rue des Etangs à Mouy sur Seine (77480) est nommé Président de la société pour une durée indéterminée
Le dépôt légal au RCS de Sens
Pour avis et mention

AL89512939

NOMINATION

110 VIGNE

SAS au capital de 600.250 Euros
49, route d'Auxerre 89470 Monéteau
RCS Auxerre 351 517 347

Le 3 décembre 2010, l'assemblée générale de 110 VIGNE a décidé de nommer, pour une durée indéterminée, M. Christophe VERDOT demeurant à Vaugimois 21450 Villaines en Duesmois, en qualité de président de 110 VIGNE SAS, en remplacement de M. Michel GARRAUD.

AL89512928

110 AGROSERVICES

SA au capital de 1 525 000 Euros
49, route d'Auxerre 89470 Monéteau
RCS Auxerre 431 943 992

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 3 Décembre 2010, les actionnaires ont décidé de nommer M. Régis COQUILLE demeurant 11, rue du Loge 89160 Sennevoy le Bas en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Michel GARRAUD, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2015.

AL89512929

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AWAMI

SARL au capital de 10 000 €
Siège social:
19 boulevard du Pont Neuf, 89100 Sens
519420509 RCS Sens

L'AGE du 08/09/2010 a nommé en qualité de gérant M Manuel De Jesus Figueira Bartolomeu, demeurant 7, rue Auguste Delaune - 93200 Saint Denis en remplacement de M Khalid Mehmood Sardar, à compter du 08/09/2010.
Modification au RCS de Sens

AL89512936

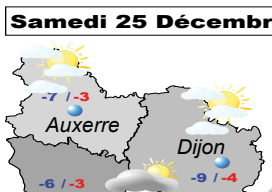
▶Prévisions **météo** du 24 décembre au 02 janvier

DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 24 Décembre



Perturbé
Des chutes de neige sont attendues et seront localement mêlées à des précipitations. Les vents souffleront modérément.
T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 0 à 2 °C
Vents : Nord 30 km/h

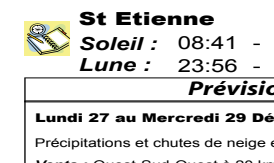
Ste Adèle
Soleil : 08:40 - 17:28
Lune : 21:25 - 10:46

Samedi 25 Décembre

Nuageux
Un ciel nuageux et quelques timides éclaircies en perspective. Les températures seront en baisse.
T° mini : -10 à -8 °C
T° maxi : -4 à -2 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Noël
Soleil : 08:40 - 17:29
Lune : 22:41 - 11:14

Dimanche 26 Décembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures resteront négatives et les vents souffleront modérément.
T° mini : -11 à -9 °C
T° maxi : -3 à -1 °C
Vents : Est 20 km/h

St Etienne
Soleil : 08:41 - 17:29
Lune : 23:56 - 11:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 au Mercredi 29 Décembre :
Précipitations et chutes de neige en perspective.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -6 à 5 °C T° maxi. : 4 à 6 °C
Jeudi 30 au Dimanche 02 Janvier :
Des chutes de neige sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -9 à -4 °C T° maxi. : -4 à -2 °C

Les moyennes sur Auxerre en Décembre sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :	*Les précipitations :*	*Les phénomènes :*
T° mini : 2°C	Cumul : 60 mm sur 30 jours	Nombre de jours d'orage : 3
T° maxi : 7°C	Nombre de jours > 5 mm : 4	Nombre de jours de brouillard : 7
	Nombre de jours > 10 mm : 1	Nombre d'heure d'insolation : 51

▶Sudoku

1			7	8		2	5	9
3	2		4			7		
	8				5			
							4	8
8	1	4		7		9	2	5
5	6							
			6				3	
		1			7		6	2
6	7	8		3	2			4

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	4	6	7	8	3	2	5	9
3	2	5	4	1	9	7	8	6
9	8	7	2	6	5	4	1	3
7	9	3	5	2	1	6	4	8
8	1	4	3	7	6	9	2	5
5	6	2	8	9	4	3	7	1
2	5	9	6	4	8	1	3	7
4	3	1	9	5	7	8	6	2
6	7	8	1	3	2	5	9	4

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

Afdi Nièvre soutient un projet de création d'une unité laitière à Madagascar

La solidarité paysanne en marche !

Vivre de son métier d'éleveur, c'est ce que Afdi Nièvre souhaite pour les éleveur laitiers malgaches. Une première mission *«Prise de contact»* a été menée sur place par un groupe d'éleveurs nivernais.


Photo de groupe avec les agriculteurs nivernais en visite à Madagascar.

À Madagascar, la population consomme en moyenne l'équivalent de 5 kg de produits laitiers par habitant et par an alors que la moyenne africaine est de 25 kg. Dans certains pays européens, nous consommons environ 200 kg ! Les consommateurs malgaches ne sont pas encore très habitués aux produits laitiers. La production laitière, assurée par environ 12 000 éleveurs dont 90% sont de petits producteurs ne possédant que 5 vaches, est surtout développée sur les hautes terres de Madagascar, à des altitudes comprises entre 1 000 à 2 000 mètres qui bénéficient d'un climat tropical d'altitude. L'introduction de races améliorées a permis de développer et d'améliorer la production de lait. La demande réelle existe et les producteurs de lait ont encore une marge assez considérable pour développer leur exploitation. Avec globalement 1 000 ariary (40 centimes d'euros) le prix du litre dans un pays ou 96% de la population vit avec moins de 2 € par jour, les produits laitiers représentent une source de revenus intéressante pour les petits producteurs malgaches. D'autre part, la nouvelle industrie artisanale peut être une alternative pour diversifier les activités et augmenter les revenus, souvent insuffisants des familles malgaches.

Un point de vente collectif

Dans la Nièvre, l'association Afdi (Agriculteurs Français en Développement internationale) soutient depuis 2009, un projet de création d'unité laitière dans l'Est de Madagascar. Une première mission *«Prise de contact»* a été réalisée par quatre éleveurs, membres d'Afdi Nièvre : *«Nous avons cherché à comprendre au mieux le contexte de la filière lait et les objectifs du groupe d'éleveurs»* précise Stéphane Aurousseau, président d'Afdi Nièvre.

A la suite de cette mission, il a été défini que la commercialisation collective serait bénéfique aux membres de Rofama. En septembre 2010, deux éleveurs Nivernais, André Bordet et Didier Grillot sont partis pour réaliser une étude de faisabilité : un point de vente, oui mais serait il viable compte tenu du manque d'infrastructure ou de l'éloignement géographique des différents éleveurs? En revenant de leur mission, les Nivernais sont convaincus : *«Nous avons rencontré des éleveurs très courageux et déterminés. Nous avons été surpris de la qualité de leur production. Le problème, c'est qu'ils n'ont pas de systèmes pour écouler correctement leur production»*.

Le projet d'un point de vente semble être une bonne alternative : il faut commencer petit à petit ! Tout le monde est d'accord sur ce point. Rien n'est facile : dans un pays où la production n'est pas toujours planifiée ni contrôlée, où les éleveurs ne déposent pas leur argent à la banque, où le matériel de qualité est difficile à trouver. Il reste donc beaucoup à faire pour mener à bien ce projet.

Pragmatiques, les membres de Rofama accompagnés d'Afdi Nièvre ont décidé de miser sur un matériel de qualité, introuvable sur l'île. Ils ont donc profité d'un container envoyé par leurs homologues de Haute Savoie : deux tanks, et une vingtaine de bidons. L'objectif en 2011 est clair : mettre en place ce point de vente pour que les éleveurs de Rofama puissent commercialiser leur lait collectivement. Aujourd'hui, au-delà de l'aide matérielle, Rofama a sollicité Afdi Nièvre pour les aider dans la structuration de leur organisation : formation à la commercialisation, gestion collective, conduite de troupeau, santé animale, collecte de lait.

Le but d'Afdi reste de favoriser les échanges Nord-Sud et Sud-Nord entre paysans à la fois autour de techniques de production et de commercialisation mais surtout sur des problématiques d'organisation et de structuration de la profession agricole. Dans un pays où le statut des paysans n'est pas reconnu (on est "sans emploi" lorsqu'on est paysan à Madagascar), il semble primordial de travailler sur le renforcement des organisations paysannes et de former les représentants agricoles : Les paysans représentent 60% de la population là-bas, pourquoi ne seraient ils pas écoutés ?

D'autre part, Afdi Nièvre cherche aussi à sensibiliser le monde agricole et rural aux enjeux internationaux à travers des interventions, des rencontres et des échanges dans les OPA, lycées... Plusieurs organisations professionnelles agricoles se sont déjà positionnées pour aider Rofama à travers Afdi Nièvre dans la réalisation de ses objectifs[1]. Les problèmes que peuvent rencontrer les paysans au Sud ne sont pas si éloignés des nôtres et peuvent souvent nous amener à réfléchir sur notre engagement professionnel en tant que paysan ici. Il est important d'apporter notre aide à des paysans et des organisations paysannes qui mènent les mêmes combats que nous dans leur pays. Nous sommes amenés à nous retrouver sur les mêmes sujets dans les négociations internationales sur l'agriculture, et nous avons beaucoup de points communs et de convergence de vue à faire valoir.

De plus, les défis alimentaires dont nous entendons parler chaque jour nous concernent tous : qui nourrira la planète demain si ce n'est pas une agriculture au service des populations locales ?

Florence Popon

[1] Afdi est soutenu par Epis Centre (Cap Nièvre), le GDS, le Centre de Gestion de la Nièvre, les Ets Hedon et la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. La scierie de Sougy sur Loire a également contribué à l'envoi de matériel à Madagascar.

Zoom sur…

Afdi dans la Nièvre

Création: Afdi a été créée en 1975 par les principales organisations professionnelles agricoles françaises, suite à la sécheresse au Sahel la même année.

Mission: Afdi Nièvre a soutenu les éleveurs de Casamance dans la structuration de la filière lait au Sénégal

Valeurs : Afdi Nièvre est composé de professionnels de l'élevage mais pas seulement. Toute bonne volonté ou personne intéressée par le développement rural et le soutien au développement agricole des pays du sud est la bienvenue.

N'hésitez pas à nous contacter : Stéphane Aurousseau : 06 16 74 83 03
Stephane.aurousseau@terre-net.fr


Pépinière de riz.


Opération de traite